



JANVIER 1911

“Tissus
et
Nouveautés”

(TISSUES & DRY GOODS)

MONTREAL

EDITION
DE LUXE

Departement des SOIERIES, Printemps 1911

TOUT CE QUI EST DEMANDE EN FAIT DE SOIERIES

TAMALINES, CRÉPE DE CHINE, GROSGRAIN, SATINS,
SOIE JAPONAISE, PAILLE FRANÇAISE, SATIN DE CHINE, SHANTUNG,
MOSCOVITE, MESSALINE DUCHESSE, TUSSORS, MOIRE
BENGALINE, CHARMEUSE, CRÊPES COURTLAND,
SERGE INALTÉRABLE, MERVEILLEUX, NOIR, VELVETEENS
TAFFETAS, PAILLETTE, FOULARDS, VELOURS SOIE ET COUCHÉ,
LES SOIERIES SERONT TRÈS POPULAIRES. SERVEZ-VOUS DE NOS STOCKS.

GREENSHIELDS LIMITED
MONTREAL.

DEPARTEMENT DES TOILES

Nos Toiles et Mousselines sont aux Anciens Prix,
..... Malgré les Avances du Marché.

NOTRE STOCK DE TOILES EST COMPLET EN FAIT DE :-

TOILES DE TABLE, ESSUIE-MAINS, TOILES À ESSUIE-MAINS,
SERVIETTES, ETC., ETC.

DESSUS de PLATEAUX en TOILE FANTAISIE, "RUNNERS," PIÈCES de MILIEU, etc.
Manufactures Ecosaise, Irlandaise, Allemande et Japonaise.

Seuls Agents au Canada pour les Toiles Renommées, Manufac-
turées par Jas. et Thos. Alexander, Limited, Dumferhne, Ecosse.

MOUCHOIRS DANS TOUS LES GENRES POUR DAMES ET MESSIEURS.

GREENSHIELDS LIMITED
MONTREAL.

9965

Nos Stocks de Printemps

*dans chaque
département*

*indiquent la confiance que nous avons
dans une expansion continue du Canada.*

**Des Contrats faits de bonne heure
assurent de splendides valeurs.**

**Notre personnel de Voyageurs,
d'un océan à l'autre,
est à votre service.**

Mettez à profit les facilités qui vous sont
offertes par nos Stocks immenses et variés.
Essayez notre Département d'Ordres par
correspondance :: :: :: :: ::

Greenshields Limited

MONTREAL.

BONNETERIE

Voilà notre ligne importante
pour le Printemps 1911 ::



*Les Chemises et les Sous-Vêtements ne
restent pas à l'arrière plan. :: ::*

*Nos échantillons comprennent les plus
belles marchandises qui aient jamais été
produites. :: :: :: ::*

Achetez ces produits de la maison
de *Merceries pour Hommes*, la plus
considérable et la plus digne de
confiance au Canada :: ::

Matthews, Jowers & Co.

MONTREAL P. Q.

Tissus et Nouveautés

(TISSUES & DRY GOODS)

REVUE MENSUELLE

Publié par La Compagnie de Publications des Marchands Détaillants du Canada, Limitée, 80 rue St-Denis, Montréal. Téléphones Est 1183-118 Boite de Poste 917. Abonnement: dans tout le Canada et aux Etats-Unis, \$1.00, strictement payable d'avance; France et Union Postale, 7.50 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé à moins d'avis contraire donné au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérages et l'année en cours ne sont pas payés. Adresser toutes communications simplement comme suit: **TISSUS ET NOUVEAUTÉS, MONTREAL Can.**

Vol. XIII

MONTREAL, JANVIER

No 1

ASSOCIATION DES VOYAGEURS DE COMMERCE

Elections, Rapport et Banquet

Le 17 décembre a eu lieu au Windsor l'assemblée annuelle de la Dominion Commercial Travellers' Association; près de 200 membres étaient présents.

Il a été donné connaissance du résultat des élections comme suit: M. J. Bevans Giles, élu président par 1984 voix, contre 1,799 accordées à M. Chas. T. Gurd; M. Ed. Duckett élu vice-président par 2,091 voix contre 1864 données à M. A. J. Brown. Les Directeurs élus sont: MM. H. M. Levine, Eug. Potvin, M. W. Hackett, W. C. Murray, W. J. Irvine.

Le président sortant, M. S. J. Mathewson occupait le fauteuil et présenta son rapport annuel. L'année expirée a été la meilleure depuis l'existence de l'Association. Le nombre des membres a été augmenté de 377, il est maintenant de 7,007. Le revenu total de l'année a été de \$90,720.18, en augmentation de \$1,904.17 sur l'année précédente. Le surplus net de l'année a été de plus de \$35,000, il a été reporté au compte de capital qui présente un total de \$307,806.75. Le surplus de l'année expirée est le plus fort que l'Association ait encore eu.

Depuis le dernier rapport 55 membres sont décédés, c'est 13 de moins que l'année antérieure.

L'amélioration des conditions hygiéniques et de sécurité dans les hôtels a continué à occuper l'attention du Bureau qui s'efforce d'obtenir que le gouvernement provincial nomme un inspecteur des hôtels de la province de Québec.

Le rapport annuel relatif au Fonds de Bienfaisance indique qu'après une dépense de \$207.80, il reste une balance de \$321.57.

Le rapport a été adopté sans discussion.

Avant de quitter la présidence, M. S. J. Mathewson remercia les membres de

leur excellent appui et fit remarquer combien grande est la responsabilité des directeurs en ce qui a trait au placement des fonds de l'Association. A ce sujet, il suggéra qu'elle devrait étudier s'il n'est pas à propos de nommer un architecte ou un agent d'immeubles qui évaluerait les propriétés sur lesquelles les fonds de l'Association seraient placés.

* * *

Le banquet annuel de l'Association des Voyageurs de Commerce qui a eu lieu le 17 décembre à l'hôtel Windsor a réuni plus de 400 convives. A la table d'honneur nous avons remarqué: MM. Hon. W. Mackenzie-King, Ministre du Travail; Chas. M. Hays, président de la Compagnie du Grand Tronc; O. S. Perrault, président de la Chambre de Commerce du District de Montréal; H. F. Revol, président de la Chambre de Commerce Française; S. J. Mathewson, président sortant de charge; C. C. Ballantyne, commissaire du Port de Montréal; le maire Guerin, etc., etc.

Plusieurs discours furent prononcés et les plus remarquables furent ceux de MM. Mackenzie-King, C. M. Hays et de M. C. C. Ballantyne, qui a fait une déclaration des plus importantes relativement au projet de construction d'une cale-sèche à Montréal.

M. Bevans Giles, le président nouvellement élu prit le premier la parole. D'après son rapport il appert qu'il a été distribué jusqu'à date aux veuves et orphelins des membres décédés de l'Association, des bénéfices mortuaires se montant à \$68,200, tandis que l'actif actuel de l'Association est de \$348,000.

Après cet exposé financier qui fut très applaudi, l'Hon. M. Mackenzie King, représentant le gouvernement d'Ottawa au banquet, répondit au toast du Parlement Fédéral. Il constata les très grands progrès réalisés au Canada pendant ces dernières années dans l'industrie des trans-

ports et dans le développement de notre commerce à l'étranger; il appela l'attention de ses auditeurs sur les vastes marchés de l'Orient et déclara qu'il était d'opinion que l'on devrait former un corps consulaire canadien, afin de promouvoir les intérêts de notre commerce dans toutes les parties du globe. C'est chose facile selon lui, étant donné les avantages que le Canada possède au point de vue de la population, des conditions sociales et du gouvernement.

M. C. M. Hays du Grand Tronc, en répondant au toast de l'Industrie des Transports, remarqua qu'il aborde ce sujet avec hésitation devant un auditoire si bien versé dans cette question délicate. Il fit ressortir les difficultés de tout genre auxquelles sont maintenant assujettis les chemins de fer continuellement en butte aux poursuites devant les tribunaux et aux enquêtes. Il compara le chef d'une compagnie de chemin de fer à un voyageur de commerce; car si l'un vend de la transportation, l'autre vend une marchandise quelconque. L'avantage du commerçant, selon M. Hays, est qu'il fixe lui-même le prix de ses marchandises, tandis que les directeurs d'une compagnie de chemin de fer sont loin de jouir d'une pareille liberté. Les prix payés tant pour les salaires que pour la construction, etc., ont augmenté dans de très fortes proportions pendant les dernières années, et les chemins de fer peuvent difficilement élever les prix de transport. Actuellement aux Etats-Unis les compagnies de chemin de fer se demandent si elles pourront ou non augmenter leurs tarifs de fret, alors qu'une augmentation serait nécessaire pour les raisons signalées plus haut.

En conclusion, M. Hays constata que les voyageurs au Canada jouissent de grands avantages au point de vue des chemins de fer, en ce sens que les trois lignes transcontinentales permettent au voyageur de commerce de se rendre de l'At

Un autre nouveau record de ventes pour les Sous-Vêtements

PEN - ANGLE

Nos manufactures travaillent à leur pleine capacité. Chaque courrier apporte une forte quantité de commandes. Le Dominion entier semble demander les Sous-Vêtements Pen-Angle.

Les anciens records de ventes en 1907, 1908 et 1909 ont été éclipsés. D'après les perspectives actuelles, les ventes en 1911 dépasseront de nombreux milliers de dollars celle de 1910.

Les Canadiens ont confiance aux Sous Vêtements Pen-Angle. Ils ont éprouvé leur qualité pendant de nombreuses années. C'est la marque qu'ils désirent, et les marchands avisés s'assureront qu'ils en ont en mains un approvisionnement de façon à ne pas perdre de ventes.

Il n'y a pas de stock inactif dans la ligne Pen-Angle, chaque Sous-Vêtement se vend bien. Vous pouvez toujours obtenir un plein prix de détail pour les marchandises portant la marque Pen-Angle.

Donnez un ordre **maintenant** par l'intermédiaire de votre fournisseur.

Penmans Limited

Paris, - - Canada.



l'antique au Pacifique, de prendre ses commandes dans un district et de revenir sur ses pas en traversant un district tout à fait nouveau.

M. C. C. Ballantyne, commissaire du Port, parlant également au sujet de la question des transports annonça que Montréal serait doté d'une cale-sèche de première classe nonobstant tout ce qui avait été écrit à ce sujet dans les différents journaux. Il fit ensuite une courte revue des améliorations et des travaux actuellement en cours dans notre port et invita les voyageurs de commerce à faire une inspection de ces travaux.

En terminant, M. Ballantyne critiqua les représentants des fermiers de l'Ouest qui ont tout récemment visité Ottawa. Selon lui, ils n'ont montré aucune largeur d'idées et n'ont entretenu le gouvernement que de ce qui les intéresse personnellement, notamment des élévateurs à grains à opérer par le Gouvernement, du contrôle du chemin de fer de la Baie d'Hudson; mais il ne se sont aucunement occupés de la construction du canal de la Baie Géorgienne ni de l'approfondissement du canal de Welland, alors que le Gouvernement a fait de grands sacrifices pour ces fermiers, en mettant à leur disposition, par exemple, les élévateurs à grain de Montréal qui sont loin de donner des profits.

LA LOI DES BANQUES DE 1911

Le projet de loi des Banques présenté à la Chambre des Communes, offre quelques changements sur l'ancienne loi de 1900.

A notre point de vue la modification la plus importante et que nous allons examiner aujourd'hui est celle qui a trait à la nomination d'Auditeurs par les Actionnaires. C'est l'article 56 du projet de loi. Voici ce qu'il dit:

56. Les actionnaires peuvent à toute assemblée générale annuelle nommer un auditeur ou des auditeurs qui conserveront leurs fonctions jusqu'à l'assemblée générale annuelle suivante.

2. S'il n'est pas nommé d'auditeurs à une assemblée générale annuelle, le conseil exécutif de l'Association peut, sur la demande écrite d'actionnaires, ayant ensemble un montant total de capital-actions, payé, égal à un vingtième au moins du capital-actions de la banque, nommer un auditeur ou des auditeurs de la banque dont les fonctions dureront jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle, et le conseil exécutif devra fixer la rémunération à payer par les banques pour les services de l'auditeur ou des auditeurs ainsi nommés.

3. Aucun directeur ni aucun officier de la banque ne pourra être nommé auditeur de la banque.

4. Aucune personne, si ce n'est un auditeur sortant, ne pourra être nommé auditeur à une assemblée générale annuelle, à moins qu'un avis par écrit de l'intention de nommer cette personne à l'emploi d'auditeur n'ait été donné par

un actionnaire à la banque, à son bureau principal, pas moins de vingt et un jours avant l'assemblée générale annuelle, et la banque devra remettre une copie de s'il en existe, et devra donner les noms des personnes éligibles à la position à la dite assemblée et iniquer par qui les dites personnes sont respectivement proposées pour être nommées, par un avis affranchi, mis à la poste et envoyé à la dernière adresse postale connue de l'actionnaire, au moins quatorze jours avant l'assemblée générale annuelle.

5. Si éventuellement une vacance se produisait dans les fonctions d'auditeur, l'auditeur ou les auditeurs survivants ou restants, s'il en existe, pourront agir, mais s'il n'y avait pas d'auditeur survivant ou restant, les directeurs devront, comme il est ci-après indiqué, appeler une assemblée générale spéciale des actionnaires dans le but de remplir la vacance.

6. Avant de convoquer pareille assemblée spéciale, les directeurs devront, aussitôt que possible après que la vacance a lieu, donner un avis public, par une annonce dans six numéros consécutifs d'un ou de plusieurs journaux quotidiens publiés dans la localité où se trouve le bureau principal de la banque et s'il n'est pas publié de journal quotidien dans cette localité, par une annonce dans deux numéros consécutifs d'un journal hebdomadaire publié dans cette localité, de la vacance de l'emploi d'auditeur et que la vacance sera remplie de la manière prévue dans cette loi.

7. Aucune personne ne pourra être nommée auditeur pour remplir telle vacance à moins que l'avis de l'intention de nommer cette personne à la fonction d'auditeur n'ait été donné par un actionnaire à la banque, à son bureau principal, dix jours au moins après la dernière publication de l'avis exigé par la sous-section immédiatement précédente.

8. Les directeurs devront aussitôt que possible, après l'expiration des dix jours mentionnés dans la précédente sous-section, convoquer une assemblée générale des actionnaires dans le but de remplir la vacance et avis de la dite assemblée, spécifiant son objet et indiquant les noms des personnes éligibles à la position et par qui ces personnes sont respectivement proposées pour nomination, devra être donné à chaque actionnaire de la banque en adressant un avis affranchi, par la poste et envoyé à la dernière adresse postale connue de l'actionnaire, au moins quatorze jours avant la date fixée par l'assemblée.

9. La rémunération des auditeurs sera fixée par les actionnaires à l'époque de leur nomination.

10. Tout auditeur d'une banque aura droit d'accès aux livres et aux comptes, à la caisse, aux titres de garantie, documents et pièces à l'appui de la banque et devra posséder les pouvoirs d'exiger des directeurs et des officiers de la banque, tous renseignements et explications qui peuvent être nécessaires pour l'accomplissement des devoirs des auditeurs.

11. Si la banque a des succursales ou des agences, il sera suffisant pour toutes les fins de cette section que les auditeurs puissent avoir accès aux pièces, rapports et états et aux copies des extraits des livres et des comptes des dites succursales ou agences, tels que transmis au bureau principal; mais les auditeurs peuvent à leur discrétion visiter toute succursale ou agence dans le but d'exa-

miner les livres et les comptes, la caisse, les titres de garantie, les documents et les pièces à l'appui à la succursale ou à l'agence.

12. Il sera du devoir des auditeurs, une fois au moins durant leur terme d'office, en dehors du contrôle et de la vérification qui peut être nécessaire pour leur rapport sur l'état soumis aux actionnaires, en vertu de la section 54 de cette loi, de vérifier la caisse et de contrôler les garanties de la banque au bureau principal de la banque, en les comparant avec les entrées correspondantes dans les livres de la banque et, dans le cas où il leur paraîtrait utile, de vérifier et contrôler de la même manière, la caisse et les garanties de toute succursale ou agence.

13. Les auditeurs devront faire un rapport aux actionnaires sur les comptes examinés par eux, sur le contrôle de la caisse et la vérification des garanties dont il est question dans la sous-section précédente et sur l'état des affaires de la banque soumis par les directeurs aux actionnaires en vertu de la section 54 de cette Loi, durant le temps de leurs fonctions, et le rapport devra décrire:

a) s'ils ont obtenu ou non tous les renseignements et explications qu'ils ont demandés.

b) Si le contrôle de la caisse et la vérification des titres de garantie requis par la sous-section 12 de cette section ont correspondu avec les entrées dans les livres de la banque en ce qui y a trait; et

c) Si, dans leur opinion, l'état auquel il est référé dans le rapport est convenablement établi de manière à montrer fidèlement et correctement l'état des affaires de la banque d'après les meilleurs renseignements et explications qui leur ont été donnés et tel qu'indiqué par les livres de la banque.

14. Le rapport des auditeurs sera attaché à l'état soumis par les directeurs aux actionnaires en vertu de la section 54 de cette Loi, et le rapport devra être lu en présence des actionnaires à l'assemblée générale annuelle.

15. A ou après telle assemblée, chaque actionnaire aura droit sur sa demande à recevoir des directeurs une copie des dits état et rapport et une copie du rapport devra être envoyée au Ministère.

16. Tout autre état des affaires de la banque soumis par les directeurs aux actionnaires en vertu de la section 55 de cette Loi sera sujet à addition et à rapport, si les auditeurs nommés en vertu de cette section sont alors en fonctions, et le rapport des auditeurs devra établir:

a) S'ils ont obtenu ou non les renseignements et explications qu'ils ont demandés.

b) Si, dans leur opinion, le dit état spécial est convenablement établi de manière à montrer fidèlement et correctement l'état des affaires de la banque, en autant que le règlement requiert cet état, d'après les meilleurs renseignements et explications qui leur ont été donnés et tel qu'indiqué par les livres de la banque.

17. Le rapport devra être attaché à l'état spécial indiqué dans la sous-section précédente et lu en présence des actionnaires à l'assemblée à laquelle tel état spécial est soumis, et une copie de l'état et du rapport, sera remise par les directeurs à ou après l'assemblée à tout actionnaire qui la demandera.

La Réputation De
R. M. BALLANTYNE,

Limited

Répond des Marchandises Tricotées



Marque Beaver



Faites des meilleur filés
importés par des experts.

Nous Manufacturons :

GANTS, MITAINES, TOQUES,

CASQUETTES, CEINTURES,

SWEATER COATS, SWEATERS,

JERSEYS, BAS et CHAUSSETTES.

Notre manufacture est munie de
la machinerie la plus moderne et
la plus nouvelle, et est reconnue
comme un modèle de propreté.

Les Articles Tricotés

Marque Beaver

sont hors de comparaison pour
l'Ajustage, le Fini et la Durabi-
lité. Quand vous ordonnez la
Marque Beaver, vous êtes sûr de
la **QUALITÉ** et d'une
Prompte **LIVRAISON**.

R. M. BALLANTYNE,

Limited

STRATFORD

Représentants :

J. E. Patte
A. Malo

Salle 38

204, rue St-Jacques,

Montréal, P. Q.

La première idée qui nous frappe l'esprit, à la lecture de cet article de la Loi des banques actuellement devant le Parlement, est que le Ministère des Finances lui-même n'a pas jugé que l'inspection des banques est un acte nécessaire, indispensable.

S'il avait pensé un seul instant que l'inspection est une garantie réelle pour les déposants et les actionnaires des banques il aurait imposé cette inspection, tandis qu'en vertu du projet de loi elle n'est que facultative.

A notre avis, la clause 56 n'a été insérée dans le projet que pour donner une certaine satisfaction aux démagogues qui voudraient qu'on imposât à nos institutions financières le contrôle de l'Etat.

Et, si l'on veut notre opinion toute nette, nous dirons que c'est un tort pour un ministre ou pour un gouvernement de s'arrêter aux criarderies de gens qui n'ont nullement à se plaindre, n'étant aucunement intéressés à obtenir ce qu'ils réclament.

On peut affirmer sans crainte que ceux qui ont réclamé avec le plus d'éclat, avec le plus d'emphase l'inspection des banques par des inspecteurs du gouvernement, n'avaient, pour la plupart, ni compte, ni intérêt dans l'une quelconque de nos banques autorisées.

Nous voici donc en présence d'un article de loi qui permet aux actionnaires de nommer un ou des auditeurs de la banque dont ils détiennent des actions.

Si cette audition des livres de la banque, si la vérification de son encaisse, de ses garanties, etc., par des comptables ou des experts, pris en dehors de la banque et payés néanmoins par elle, donnent aux actionnaires plus de sécurité et aux déposants plus de repos, nous plaignons actionnaires et déposants.

La faculté pour les actionnaires de nommer ou de ne pas nommer des auditeurs est une faculté bien dangereuse; obligatoire, l'inspection aurait moins d'inconvénients, il est facile de le comprendre.

Les banques dont les actionnaires, usant de la faculté que leur accorde la Loi des Banques, demanderont la nomination d'auditeurs, deviendront immédiatement suspectes au public.

Eh quoi! dirait-on, voici des actionnaires qui n'ont pas confiance dans leurs propres directeurs, dans leurs gérants, dans leurs employés, puisqu'ils leur imposent des gens qui vont contrôler les opérations qu'ils font, les livres qu'ils tiennent, les fonds et les titres dont ils ont la garde!

Le public supposera — il n'en faut pas douter — malversations, détournements, mauvaise administration, quelque chose de fâcheux sûrement et la suite est facile à prévoir: Course sur la banque dont les actionnaires n'accordent pas à la direction, à la gérance et au personnel une

confiance suffisante pour que le public ait lui-même confiance.

L'élection des Directeurs est entre les mains des actionnaires: que les actionnaires choisissent bien les directeurs des banques et ils n'auront aucunement besoin d'un contrôle extérieur qui peut être bien plus nuisible, dans certains cas, qu'utile. Il faut, en effet, prévoir que des indiscretions intéressées ou non pourront être commises par des experts peu scrupuleux ou simplement maladroits.

Admettons que, par exception, les actionnaires d'une banque aient lieu d'user de la faculté que leur accorde la loi, parce qu'ils aaront des doutes raisonnables sur l'administration. Est-ce que la nomination d'auditeurs ne précipitera pas une crise qu'autrement il serait peut-être possible d'éviter?

Pour cette raison, ou l'article 56 doit disparaître du projet de loi ou il devra rendre obligatoire l'inspection par auditeurs pris en dehors du personnel de la banque.

Au sujet de l'inspection des banques, nous voudrions qu'on s'en tienne entièrement aux conditions actuelles, chaque banque ayant ses inspecteurs attirés qui, faisant partie du personnel de la banque, ont tout intérêt à n'être ni indiscrets, ni malhonnêtes, pour conserver leur situation et leur liberté.

Mais que penser de cette clause en vertu de laquelle des actionnaires représentant un vingtième du capital payé de la banque peuvent, si des auditeurs n'ont pas été nommés en assemblée générale, s'adresser au Conseil exécutif de l'Association des Banquiers et obtenir de lui, ce qu'ils n'auront pu obtenir de l'assemblée générale des actionnaires, c'est-à-dire la nomination d'auditeurs?

Nous ne pouvons pas croire que l'auteur de cette proposition ait songé à tous les inconvénients qui en pourraient découler.

D'abord, nous croyons qu'il ne faut pas donner à l'Association des Banquiers, en tant que corps politique et incorporé, des pouvoirs trop étendus et que nous trouverions tels, s'il lui était permis de se substituer à une majorité d'actionnaires pour faire le jeu d'une minorité.

Il suffirait du mauvais vouloir de quelques gens intéressés à la disparition d'une banque pour provoquer sa chute grâce au paragraphe 2 de l'article 56 du projet de loi.

Qu'est-ce, en effet, qu'un vingtième du capital-actions d'un bon nombre de nos banques incorporées? Il suffirait que trois ou quatre personnes consacrent une très faible partie de leur avoir ou de leur fortune à l'achat d'un certain nombre d'actions d'une banque, afin d'obtenir plus que le montant exigé pour forcer la main aux autres actionnaires et ruiner cette banque.

A quoi sert-il de vouloir de plus en plus restreindre la liberté dont jouissent nos banques de faire leurs propres affaires, elles-mêmes, comme elles l'entendent, dans leur propre intérêt et dans l'intérêt du public aussi?

Si nos banques n'avaient pas eu la liberté relative dont elles ont joui dans le passé, le développement du pays, de son commerce, de son industrie, de son domaine agricole, n'aurait jamais pu se produire avec la rapidité incroyable que partout on admire.

Nous avons dans l'ancienne Loi des Banques un excellent instrument, aussi parfait qu'il peut l'être, car il s'adapte admirablement à la situation particulière de notre jeune pays qui ne demande qu'à marcher de l'avant dans la voie du progrès. Plus son ardeur et ses ambitions sont grandes, plus il lui faut pour poursuivre ses desseins des institutions financières solides sur lesquelles s'appuyer.

Ne les affaiblissons donc pas.

LES ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE DANS DES COMPAGNIES NON AUTORISEES A OPERER AU CANADA

Le département des Assurances publie l'avis suivant, daté d'Ottawa, le 23 Décembre 1910. Nous croyons bon de le reproduire dans l'intérêt de nos lecteurs:

En vertu des dispositions de l'article 139 de la "Loi des Assurances, 1910, toute personne assurant des biens situés au Canada et possédés par elle ou dans lesquels elle a un intérêt assurable, dans des compagnies d'assurance contre l'incendie ou associations non autorisées à faire des opérations en Canada, est tenue de fournir à ce Département une déclaration de toute assurance ainsi contractée.

Toute personne omettant de faire cette déclaration avant le premier jour de mars prochain, sera passible des amendes prescrites par l'article 70 de la dite loi. Attendu qu'il n'existe pas de liste complète des personnes qui s'assurent dans ces compagnies ou associations non autorisées, le présent avis est donné pour leur information.

Des formules en blanc destinées à faire la déclaration voulue ont été préparées et seront fournies à toute personne qui les demandera, ainsi que tout autre renseignement qu'elle désirerait obtenir.

La publicité, c'est la multiplication des ventes.

Le mérite est une grande chose; mais de deux magasins de mérite égal, celui qui fait la meilleure publicité fera le plus d'affaires. — (Washington Star).

GANTS PERRIN

AUTOMNE 1911



Notre Assortiment de Gants d'hommes et de femmes pour l'Automne 1911 est complet. Nos voyageurs sont sur la route et se feront un plaisir de vous le présenter.

Cet Assortiment comprend : Gants de Peau doublés en laine et Gants de Peau doublés en fourrure, fabriqués dans les usines Perrin en France et en Angleterre.

"The Kaiser"

Gants de Laine et Gants de Cachemire



**PERRIN Frères
& Cie.,**

**Bâtisse Mark Fisher,
MONTREAL.**

Les Gants Perrin sont l'objet d'une publicité constante auprès de vos clients.

— LA MAISON —

Alphonse Racine & Compagnie

EST LA

Maison par excellence au Canada pour les Nouveautés de vente courante.

8 Départements des plus complets :

<p>COTONS, COTONS POUR DRAPS,</p> <p>A</p> <p>POUR CHEMISES, DENIMS, ETC.</p>	<p>INDIENNES, GINGHAMS.</p> <p>B</p> <p>FLANELLETES, WRAPPERETTES, ETC.</p>	<p>TWEEDS, ETOFFES A PARDESSUS</p> <p>C</p> <p>TOILES, MOUSSELINES.</p>	<p>ETOFFES A ROBES.</p> <p>CX</p> <p>SOIERIES, SATINS, ETC.</p>
<p>ARTICLES. POUR HOMMES, CHAUSSETTES ET SOUS</p> <p>D</p> <p>VETEMENTS D'HOMMES, VETEMENTS D'OUVRIERS, Etc.</p>	<p>ARTICLES DE TABLETTES, ACCESSOIRES</p> <p>E</p> <p>DE LA TOILETTE, NOUVEAUTES, ETC.</p>	<p>BAS ET SOUS VETEMENTS POUR DAMES,</p> <p>F</p> <p>CONFLECTIONS, POUR DAMES, ETC.</p>	<p>PRELARTS, LINO LEUMS, TAPIS,</p> <p>G</p> <p>ARTICLES DE MAISON ETC.</p>

8 Départements des plus complets.

L'année 1911 sera une année d'activité pour le Canada. Il vous sera profitable d'obtenir les plus bas prix de la maison Alphonse Racine & Compagnie.

Prix les plus Bas.

Dernières Nouveautés.

Qualité la plus Haute.

Département d'Ordres par Lettres

Pour Echantillons, Prix ou Ordres Pressés, communiquez avec ce Département.

IL EST EFFICACE.

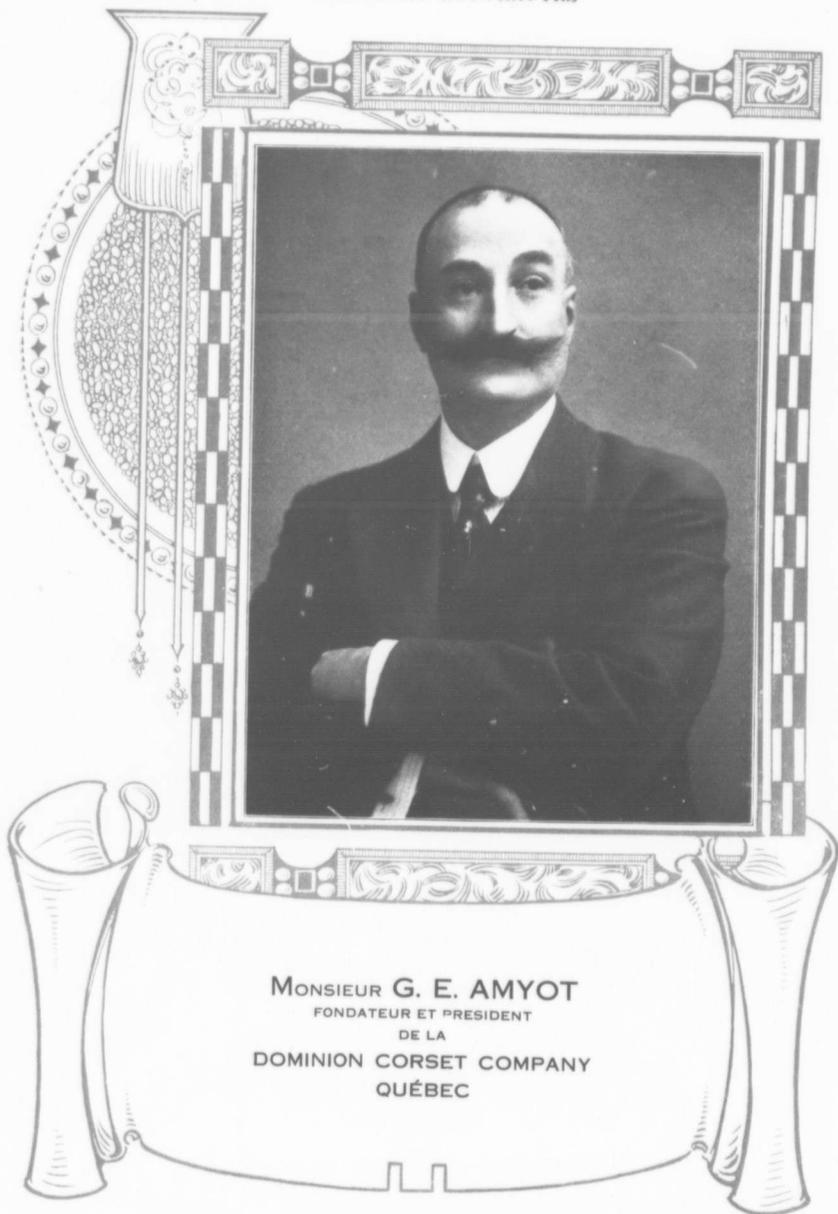
Alphonse Racine & Compagnie

La Maison par excellence au Canada pour les Nouveautés de Vente Courante.

OTTAWA—111 rue Sparks
 QUEBEC—234 rue St-Joseph
 HALIFAX

MONTREAL.

MANCHESTER, ANG
 11A Albert Square





L'Épopée d'une Manufacture

Esquisse illustrée de la grande entreprise Canadienne fondée par
M. George E. Amyot

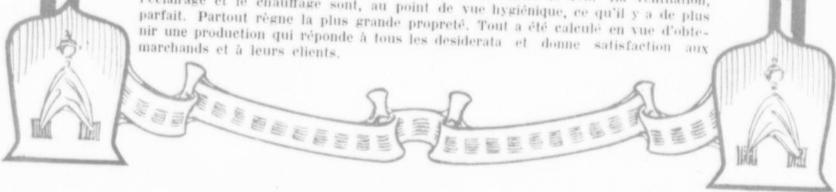
Développement prodigieux de la
Dominion Corset Company
Compagnie Manufacturière des Fameux Corsets "D & A"

En 1886, un homme d'affaires remarquable dont nous publions ci-contre le portrait, M. Geo. E. Amyot, fonda à Québec une petite manufacture de corsets qui a donné naissance à la grande entreprise maintenant connue sous le nom de **DOMINION CORSET COMPANY**. A peine la petite industrie nouvelle avait-elle été fondée que son local devenait insuffisant; un an après sa fondation, elle exigeait déjà un plus vaste local.

M. Geo. E. Amyot demeura le seul propriétaire de l'entreprise de 1888 à 1907; c'est dans cette dernière année que fut fondée la Compagnie actuelle. Les illustrations que nous reproduisons à la suite de cette esquisse pourrnt donner succédés. En 1892 les affaires de la **DOMINION CORSET COMPANY** et le nombre de ses ouvriers expérimentés avaient tellement augmenté qu'il fallut dans aux besoins de l'entreprise grandissante devenant absolument insuffisante et, en 1898, la Dominion Corset Company prenait possession de l'immense bâtiment situé déjà plus aux besoins de la Compagnie, et en 1907, il fallut lui faire une importante addition de 100 pieds avec 4 étages. Enfin, en 1909, de nouveaux agrandissements devinrent nécessaires et on dut ajouter une aile de 130' x 51' à trois étages, le tout formant le bloc actuel construit de la façon la plus moderne et exclusivement réservé à la fabrication des fameux corsets "D. & A."

La Dominion Corset Company emploie environ 700 ouvriers et ouvrières expérimentés. Elle a 15 voyageurs et agents qui, du siège social à Québec et de ses succursales de Montréal et de Toronto, partent pour visiter régulièrement la clientèle.

Dans son vaste établissement qui mesure 430 x 57 pieds et à quatre étages, formant un total de 98,000 pieds de plancher, la Dominion Corset Company a appliqué tous les perfectionnements possibles. Toutes les machines sont mues par électricité. Aussi bien en matière de construction que d'agencement et de mécanismes on obtient une complète protection contre le feu. La ventilation, l'éclairage et le chauffage sont, au point de vue hygiénique, ce qu'il y a de plus parfait. Partout règne la plus grande propreté. Tout a été calculé en vue d'obtenir une production qui réponde à tous les desiderata et donne satisfaction aux marchands et à leurs clients.



Manufacture de la Dominion Corset Co. en 1887



Partie de la Salle de Couture



Bureau du Président



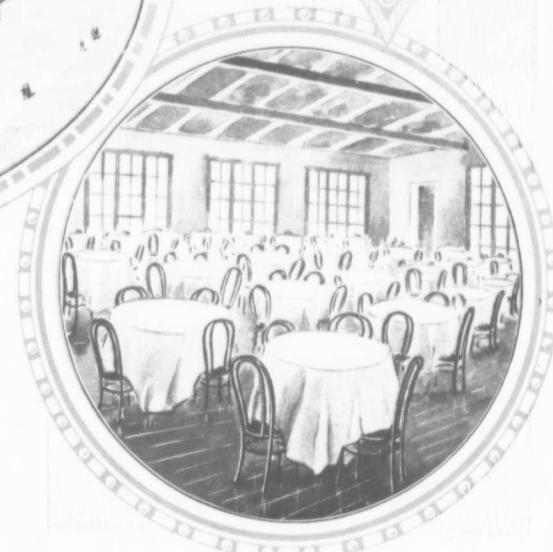
Manufacture de la Dominion Corset Co. en 1898



Manufacture de la Dominion Corset Co. en 1886



Diplôme de Maille, Paris 1900



Salle à Manger des Ouvrières

VUES DES ÉTABLISSEMENTS DE LA DOMINION CORSET COMPANY, QUÉBEC

LA VUE CENTRALE EST CELLE DE LA MANUFACTURE ACTUELLE.



MODELE 294. — D. & A.

La meilleure valeur de l'année. Le modèle le plus confortable et le moins dispendieux qui ait jamais été obtenu. La longue Jupe Parisienne, unie à un court baleinage hautement apprécié, donne splendide apparence et grand confort. Fait en Coutil Anglais, baleine en aluminium de 6 m/m; jarretelles solides, sur le devant et les côtés. Garni de dentelle et de ruban. Pour toutes tailles moyennes.

En blanc seulement—Grandeurs 18 à 30

A détailler à \$1.00.



LA DIVA — MODELE 550

Un nouveau modèle idéal, absolument d'accord avec le dernier décret de la mode. Devant perfectionnée. **GARANTI NE PAS SE DECHIRER.** Buste modérément bas. Fait en Coutil Français, baleines arrêtées en haut et en bas avec broderie de soie; six jarretelles en tissu élastique supérieur attachées; garni de jolie dentelle, de ruban et crochet arrêté-jupon.

En blanc seulement. — Grandeurs 18 à 30

A détailler à \$2.50.

LA DIVA. — MODELE 718

Une nouveau triomphe de l'art véritable en matière de corset. Notez le délicieux contour donné au buste par le port de ce modèle. Convient aux bustes courts et moyens, particulièrement à ceux qui demandent des corsets baleinés courts. Le tissu lâche de ce vêtement donne de l'élégance à celle qui le porte. Fini avec dentelle, ruban et noeud riches, cordons-soutiens de buste. Six jarretelles en tissu élastique supérieur, chaque baleine avec arrêt en soie.

En blanc seulement. — Grands 18 à 30
A détailler à \$3.00.



MODELE 493. — D. & A.

Joli modèle confortable pour toutes les tailles fines, et toutes les dames ne demandant pas de support pour le buste. Buste bas, devant et dos longs. Fait en Coutil Anglais; garni de dentelle, de ruban et d'une boucle; baleiné en aluminium de 6 m/m; jarretelles devant et sur les côtes.

En blanc seulement. — Grands 18 à 36.

A détailler à \$1.00.

La Maison des



Linoleums, Prélarts,
Toiles Cirées pour Table
De Manufacture Canadienne.

Toiles Cirées pour Voitures,

Prélarts pour Voitures,

Toiles Cirées "Sanatite" pour Murs,

Toiles Cirées pour Rayons,

Prélarts pour Escaliers,

Linoléum pour Passages, Bordure Clef,

Tapis en Liège,

Toiles Cirées pour Escaliers,

BURLAPS DÉCORATIFS.

En vente dans tous les Magasins de Marchandises Seches en Gros.

The Dominion Oil Cloth Co., Limited
MONTREAL.

AGENCEMENT MODELE POUR GANTS ET CORSETS.

Photographies et Description du "Paris Kid Glove Store" de Montréal, montrant un genre d'ameublement du plus haut goût et les idées les plus nouvelles en matière d'arrangement et d'exposition des marchandises.

Le magasin connu sous le nom de "Paris Kid Glove Store", rue Windsor à Montréal, et qui vend spécialement des gants, des corsets et leurs accessoires, vient de terminer ses aménagements intérieurs qui, au point de vue de la disposition et du coup d'oeil, sont tout ce qu'il y a de plus moderne.

La tendance vers la spécialisation en matière commerciale est actuellement très marquée; aussi, une description de ce magasin, sera-t-elle intéressante en même temps qu'instructive pour nombre de nos lecteurs.

Il n'est pas sans intérêt de noter que le début de ce magasin date de 1881, et qu'à cette époque, il ne s'occupait que des gants. Le magasin changea plusieurs fois d'emplacement, mais chaque fois, il fut un modèle du genre. Néanmoins, celui actuellement occupé surpasse tout ce qui s'est vu en matière de disposition des marchandises et de mobilier.

Le magasin a 20 pieds de largeur sur 50 de profondeur; le devant, sur une profondeur de 30 pieds, est exclusivement consacré aux gants et la partie du fond aux corsets. Les illustrations qui accompagnent cet article donnent une excellente idée de la section des gants et de la section des corsets, ainsi que de l'un des salons d'essayage des corsets.



Vue intérieure du "Paris Kid Glove", Montréal, montrant la Section des Gants, celle des Corsets est en arrière.

TOUS LES MARCHANDS DE-
VRAIENT RÉASSORTIR LEUR
STOCK DE RUBANS POUR LE
PRINTEMPS :: :: ::

IDÉES SPÉCIALES POUR
ORDRES D'IMPORTATION DE
RUBANS POUR :: :: ::
:: :: :: LE PRINTEMPS

Walter H. Barry & Co.

LA MAISON DES RUBANS DU CANADA

280, Rue St-Jacques, MONTREAL

Les RUBANS sont notre spé-
cialité et les RUBANS unique-
ment. Vous rendez-vous compte
des avantages que cela nous aide
à vous offrir.

VOS DEMANDES PAR LETTRE, §
TÉLÉGRAPHE OU TÉLÉ-
PHONE, RECEVRONT UNE
PROMPTE ATTENTION :: ::

NOTRE STOCK EST PARTICU-
LIÈREMENT BIEN ASSORTI
EN CE MOMENT :: :: ::

SECTION DES GANTS

Le magasin des gants proprement dit présente un magnifique exemple de l'harmonie des couleurs; le plancher est en chêne et le papier de tenture au-dessus des casiers à gants est brun. L'aménagement est en noyer de Circassie.

DISPOSITION DES MARCHANDISES.

Un côté du magasin est entièrement consacré aux gants non doublés pour dames et pour hommes, tandis que l'autre est réservé aux gants de soirée de toutes longueurs aux gants d'enfants et de jeunes filles et aux gants doublés pour hommes.



Section des Corsets du "Paris Kid Glove" montrant la disposition et l'exposition des marchandises.

Le stock est conservé dans des tiroirs alignés de chaque côté du magasin, chacun de ces tiroirs, dont le devant est en noyer de Circassie, mesure 15 x 9 x 4 pouces et peut contenir 4 douzaines de gants de peau. Les comptoirs pour gants ont 20 pouces de large et 33 pouces de haut. Partant du centre du dessus du comptoir, s'étend une bande de soie brune de 14 pouces. Des sièges d'un drap de couleur assortie avec la soie du comptoir sont disposés en avant du comptoir. La forme de ces sièges avec les accoudoirs fait que l'essayage des gants est plutôt un plaisir qu'un ennui.

Le plafond est élevé et permet à la lumière du jour d'éclairer les magasins d'une façon splendide; on y remarque également des électroliers d'un magnifique dessin.

CLASSEMENT D'APRES LES PRIX

Tout le stock des gants est, avant tout, disposé d'après les prix, c'est-à-dire que tous les gants à \$1.00 sont séparés de ceux à \$1.25 et ainsi de suite pour ceux d'autres prix.

Chacune de ces sections à prix différents est ensuite disposée par couleurs. Les noirs et les blancs sont naturellement dans des boîtes distinctes, mais les gris et les tons sont mis ensemble.

Les nuances très pâles, de même que les couleurs les plus foncées, sont mélangées de manière à présenter au client une variété de nuances rapprochées. Cette disposition facilite la vente des couleurs qui autrement pourrait être difficile.

Les couleurs diverses et les couleurs mélangées sont en suite arrangées d'après les pointures. Il arrive naturellement que, pour une couleur, une boîte ne contient qu'une pointure, alors qu'une autre boîte en contient plusieurs. Pour gants de dames, les pointures varient de 5½ à 8; pour

jeunes filles, de 4½ à 6½; pour enfants de 0000 à 7 et pour hommes de 7 à 10. Cette disposition du stock, d'après les prix, la couleur et la pointure, est l'idéal, là où la variété est grande.

SECTION DES CORSETS

En franchissant une ouverture en arceaux, on passe du département des gants à celui des corsets. Les deux diffèrent en couleur et en apparence. Une lumière abondante venant d'en haut donne à ce département un air de splendeur et de gaieté accentué par la blancheur du mobilier et la teinte délicate du papier de tenture. Les comptoirs, cependant, ont le même aspect que ceux du magasin des gants.

ARMOIRES A CORSETS

Les armoires contenant le stock des corsets sont une des particularités de cette section. Comme on peut le voir dans l'illustration ci-contre, il y a, de chaque côté, de ces armoires dont le devant s'abaisse. Le tiers inférieur contient des jupons classés d'après leur qualité et le tiers supérieur renferme les corsets et les brassières dans leur propre boîte. C'est une innovation qui évite aux regards la vilaine apparence des boîtes de corsets.

EXHIBITION DES CORSETS

Au-dessus des armoires, disposés sur des formes de fabrication soignée, ainsi que dans deux grandes vitrines placées sur le plancher, l'une d'un côté du magasin et l'autre de l'autre côté, sont exhibés les corsets.

Les décorations murales de la Salle des Corsets sont à panneaux, dont un sur deux est à miroir. Le plancher est recouvert de superbes rugs en harmonie avec l'ensemble des nuances délicates de la Salle.



Un des salons d'essayage des Corsets du "Paris Kid Glove" Store

SALONS D'ESSAYAGE.

Il y a deux salons d'essayage dont l'un est visible dans l'illustration ci-contre, en arrière du département des corsets; ils sont comme celui-ci décorés avec panneaux et luxueusement montés. En arrière de ces salons, donnant sur un vestibule, se trouve un cabinet de toilette admirablement agencé, et de l'autre côté, une salle qui sert en même temps pour les réparations et pour l'emmagasinement.

NISBET & AULD LIMITED * * * *

SPECIALISTES

En marchandises qui procurent au Détaillant des Retours
 de Fonds Prompts et Profitables

Les Serges, Worsteds, Vicunas de VICKERMAN

sont les meilleurs que les Métiers d'Angleterre aient encore produits en fait de drap pour vêtements d'hommes.

Leur teinte ne passe jamais.

SATIN "EMPIRE"

Remplaçant rapidement toute autre marque sur le marché.

Nuances les plus nouvelles toujours en stock.

BROADCLOTH "PERFECTION"

pour Costumes Tailleur de Dames, Manteaux doublés de fourrure et Sorties de Théâtre. 50 NUANCES TOUJOURS EN STOCK

Nous serons heureux de fournir sur demande des échantillons d'un quelconque des articles ci-dessus.

Nous avons en stock des assortiments complets tout le long de l'année.

MONTREAL

207, Rue St-Jacques
 C. A. Laframboise, Gérant

TORONTO

QUEBEC

5, Bloc Parent
 A. N. Coté, Gérant

Dernières Créations de la Mode



Ce magnifique modèle est de Drécoll. L'étoffe est un velours couleur d'or, de la nouvelle qualité chiffon souple. La garniture consiste en petits boutons et en fourrure de martre d'Amérique.

La ceinture avec bouts pendants de coré est en chiffon couleur d'or et est alourdie par de gros ornements en or en forme de boules.



Challenge
BRAND
Collars & WaterProof and Cuffs

La Meilleure Manière

Vous avez des clients difficiles à satisfaire, mettez-vous à leur place quand vous faites vos achats et demandez-nous quels articles les contenteraient. Si vous n'achetez que ce qui peut convenir à vos clients difficiles, vous êtes sûr que vous satisferez les moins difficiles avec ces marchandises.

Vos clients les plus difficiles achèteraient sûrement les

**Faux-Cols et Manchettes
à l'Épreuve de l'Eau.**

MARQUE

"CHALLENGE"

qui diffèrent de la façon la plus complète des faux-cols vieux genre à l'épreuve de l'eau. Ils sont parfaitement corrects comme style et ajustage et ne peuvent être distingués du faux-col en toile que vos meilleurs clients ont toujours porté.

Les Faux-Cols "Challenge" n'ont pas d'odeur désagréable, ne s'affaissent pas, ne se fendillent pas et ne changent pas de couleur; on peut les nettoyer en quelques secondes avec un linge humide.

L'économie de blanchissage est un des meilleurs points de vente en faveur des Faux-Cols et Manchettes "Challenge."

Demandez-nous renseignements et prix.

The Arlington Company of Canada,
LIMITED.

54-64, Avenue Fraser, Toronto, Ontario.

REPRESENTANTS :

Ont-rio : J. CHANTLER & Co., Toronto. *Est :* DUNCAN HELL, Montréal.

Ouest : R. J. CHIGLEY, 810 Wellington Est, Toronto (temporairement).
(Quartier général - Winnipeg dans un avenir rapproché.)

Dernières Créations de la Mode



Dans ce beau costume, la tunique en chiffon rose pâle ornée de perles blanches, tombe par-dessus une jupe de velours rose peu épais. Ce modèle a des lignes excessivement simples, malgré la grande richesse de son ornementation. Le chapeau — un sombrero — porte une masse de bouts de plumes d'autruche, qui en forme la seule garniture.

Greenshields Limited

MONTREAL

Département des Tapis et Articles de Maison

PRINTEMPS 1911

VISITEZ LE DEPARTEMENT MODERNE DES TAPIS

Vous y trouverez le plus vaste assortiment, dans le commerce, de toutes les ligues demandées. :: ::

QUELQUES SUGGESTIONS :

Carrés dans toutes les qualités,
Tapis Wilton et Axminster,
Tapis Tapestry et Bruxelles,
Tapis de Chanvre,
Prélarts et Linoléums,
(toutes largeurs et qualités)
Grand assortiment de paillasons,
Mattings Chinois et Japonais.

Rideaux Suisses et de Nottingham,
Rideaux Tapestry,
Créations les plus récentes en Nets
à rideaux et Mousselines Madras,
Vaste assortiment de Mousselines d'Art,
Rideaux et Dessus en Chenille, Cretomes,
Dessus de Meubles et Draperies d'Art,
Oreillers et Coussins.

Examinez notre assortiment varié des lignes ci-dessus
et comparez nos prix avant d'acheter. :: ::

Greenshields Limited. Montréal

Cela vous sera profitable.

Des milliers de marchands perspicaces
et au Goût Difficile vendent toutes ces
marques.

S'il en est une que vous ne teniez pas,
il vous sera profitable de placer une
commande à titre d'essai.

Pour Garçonnetts :

Buster Brown, Hercules, Rock Rib.

Pour Dames et Jeunes Filles :

Three 80s, Pricilla, Princess,

Pour Jeunes Enfants :

Little Darling, Little Daisy, Little Pet.

Pour Hommes :

Marathon.

Donnez un ordre à votre Fournisseur.

Chipman-Holton Knitting Co.

LIMITED

Manufacturiers de Bonneterie les plus importants du Canada,

MANUFACTURES :

HAMILTON, ONT.

WELLAND, ONT.

Seuls Agents : E. H. WALSH & CO., TORONTO, ONT.

BUREAUX-SUCCURSALES :

MONTREAL, QUE. et WINNIPEG, MAN.



SAISON 1911

**Gants et Gantelets,
Mitaines et Mocassins**

Plus de six cent cinquante lignes comprenant un assortiment des plus complets de lignes Américaines, Domestiques et Européennes.

**Nos prix, quand ils ne sont pas plus
bas, sont les mêmes que ceux de
l'année dernière.**

Toutes les variétés imaginables de Gants et de Mitaines de Travail, beaucoup de nouveaux numéros. Assortiment complet de Gants en Grosse Toile. Gants doublés de Fourrure, doublés de Laine, doublés de Soie et Gants Cape non doublés, Gants Mocha, Suède et Chevreau, etc., etc., pour Hommes et Femmes.

NE DONNEZ A NOTRE VOYAGEUR L'OCCASION DE VOUS MONTRER SA LIGNE.

DEPARTEMENT DES GANTS

Greenshields Limited

MONTREAL.

RYAN

GANTS POUR
LA PROMENADE

RYAN

GANTS POUR
LA VOITURE

GANTS GARANTIS

Le soin donné au choix du cuir, à la coupe et à la confection des gants "Ryan" nous permet de donner la garantie absolue qui suit avec chaque paire de gants qui porte notre nom.



Les gants "Ryan" sont faits sur un principe de **Qualité**, non de **Prix**. Le prix étant toujours le plus bas possible, conforme au degré de la qualité.

Si vous voulez vous éviter des inconvénients à propos de gants et avoir des clients satisfaits—achetez les "**Gants Ryan Garantis**" et réglez pour toujours la question vexante de la qualité du gant.

Si les "**Gants Ryan**" n'étaient point fabriqués correctement et si nous n'avions la pleine confiance qu'ils donneront satisfaction, ce ne serait pas pour nous un placement profitable de les garantir et de les annoncer.

Vendus au Canada par les principaux Marchands de Gros

The Robert Ryan Company

TROIS-RIVIERES, P. Q.

E. H. WALSH & CO, Agents Vendeurs, Toronto Ont.
SUCCURSALES: MONTREAL, WINNIPEG, VANCOUVER.

RYAN

GANTS POUR
L'AUTO

RYAN

GANTS POUR
LE TRAVAIL

La Marque du Gant Garanti

La Marque du Gant Garanti

UN ETABLISSEMENT DE COMMERCE MODERNE.

"The Higbee Company, Cleveland, Ohio."

Quand la croissance d'une cité fait que le prix de la propriété, dans le quartier des affaires, monte au point qu'il devient avantageux pour le marchand de détail, de chercher un nouvel emplacement rendu nécessaire par l'expansion des affaires, une grave question se pose toujours—c'est à-dire où et jusqu'où peut-il aller et entraîner avec lui la foule des acheteurs? A Cleveland, la réponse est facile, car l'Avenue Euclide, qui est en même temps la principale rue des affaires et la rue des plus belles résidences, offre une ample facilité d'expansion pour bien des années encore. Tout ce qu'a besoin de faire le marchand est d'empiéter un peu sur la partie des résidences et de se déplacer un peu plus loin, le long de la rue qui sert de débouché à la masse de la population.

Quand la Compagnie Higbee qui, depuis 50 ans, était au No. 240 de la rue Supérieure, reconnut la nécessité de construire une nouvelle bâtisse dans l'intérêt de ses affaires, elle sauta quatre blocs au-delà de l'ancienne limite qui séparait les établissements commerciaux et les résidences de l'Avenue Euclide et choisit un emplacement au coin de la Treizième Rue. La preuve que ce déplacement n'était pas déraisonnable est qu'aujourd'hui cette compagnie a pour voisins rapprochés plusieurs autres grands établissements qui

la marchandise. La profondeur de chaque vitrine est de 8 pieds; toutes vont avec le fond en acajou bifurqué. Les planchers sont en pin mou recouvert de tapis en velours vert. A chaque vitrine est un linteau avec glace à prismes d'un dessin ornemental.

De chaque côté de l'entrée de l'Avenue Euclide est une tablette de bronze d'un dessin antique avec le nom de la firme en lettres de bronze polies en relief.

Le mobilier dans tout le magasin (à l'exception du sous-sol, où il est en chêne) est en acajou et présente ce qui se fait de mieux dans l'art de l'ébénisterie. Le dessin est d'un modèle très uni et très gentil qui évite les coins à poussière, tout en étant d'une riche et superbe apparence. Le résultat est une rare combinaison du beau et de l'utile.

On a mis à la disposition des clients des chaises en acajou avec sièges cannés et à côté des employés de l'autre côté du comptoir, des petits sièges portatifs.

Les casiers-vitrines dont on parle et qu'on admire tant, sont faits en glace épaisse avec cadre en bois de rose sur une base en acajou, et au fond des portes à coulisse formant miroir; ils contiennent deux tablettes en glace épaisse



autrefois étaient situés dans le bas de la ville.

Dans ce nouvel emplacement, la Compagnie est en mesure de faire ses affaires dans des conditions bien autrement favorables qu'autrefois. La bâtisse est un exemple remarquable d'architecture pour magasin moderne, de construction solide, de proportions grandioses, d'une décoration pleine de goût et agencée à la dernière façon.

Le bâtiment est construit en acier renforcé et paré en terra-cotta vernissée. Il a 105 pieds de façade sur l'Avenue Euclide et 184 pieds sur la Treizième Rue. Il a quatre étages et un sous-sol. Au-dessus du premier étage, la profondeur est réduite à 150 pieds.

Deux entrées Spacieuses, l'une Avenue Euclide et l'autre Treizième Rue sont recouvertes de marquises attrayantes qui s'étendent jusqu'à la bordure du trottoir.

Sept vitrines en avant et deux vitrines de côté à chaque vestibule, donnent un ample emplacement pour l'étalage de

placées sur des tasseaux ajustables en nickel. La ligne du cadre est très petite, elle a ainsi l'avantage de ne pas s'opposer à la vue du contenu de la vitrine, tout en ayant la force voulue comme cadre. On n'emploie pas de lumière dans ces vitrines, car le magasin est si bien éclairé qu'il n'est pas besoin d'avoir des vitrines à lampes d'une vue peu agréable; on se dispense ainsi d'un élément qui cause toujours des dommages aux marchandises placées dans des vitrines avec lampes. L'entreprise du mobilier dans tout le magasin a été faite par la John Hoffman Company, de Rochester, N. Y.

Trois ascenseurs électriques pour les passagers et un autre à fret, de la maison Otis, tous enclos dans des cloisons à l'empreinte du feu, circulent entre le sous-sol et le dernier étage. Les éleveurs pour les passagers ont 6 x 7 pieds; la serrurerie est en fer forgé d'un dessin antique et le plancher est recouvert d'une plaque de caoutchouc vert et blanc. Les portes et la cabine sont garnies de verre armé.

*Au Commerce**Janvier 1911*

Nous tenons des Marchandises de Valeur, Depuis celles
au Plus Bas Prix jusqu'aux Meilleures.

Indiennes.

Les Indiennes de Crum occupent le premier rang au Canada. Leurs lignes en articles courants et de nouveauté se sont acquises une réputation honorable et enviable. Le Sceau de l'approbation publique, auquel on ne peut se méprendre, prouve indubitablement la garantie d'une qualité supérieure.

Nos départements d'Etoffes à Robes et de Confections pour Dames et Enfants ont maintenant organisés pour faire face d'une manière satisfaisante aux demandes du Commerce de détail.

Toiles.

Les produits des meilleurs manufacturiers sont représentés dans notre stock et sont incontestablement des valeurs correctes.

Cotons.

Nous offrons toutes les sortes de cotons d'un usage général dans le Commerce.

Mousselines, Dentelles et Broderies.

Les marchés de la Grande-Bretagne et du Continent Européen ont été visités entièrement et nous nous sommes procurés des stock à des prix qui feront impression sur les acheteurs les plus clairvoyants.

Sous-Vêtements, Bonneterie et Gants.

Grâce à un effort persistant presque toutes les variétés pour hommes, femmes et enfants peuvent être vues dans ces départements, à des prix qui ne sont pas surpassés.

Merceries.

Le stock contenu dans ce département se compose d'articles divers, représentant les produits de manufacturiers de presque tous les pays de l'univers. Bien que beaucoup de ces articles soient petits, ils donnent de forts profits, s'ils sont bien tenus.

Fournitures pour Hommes.

La demande accrue, pendant les quelques dernières années, pour les nombreuses lignes offertes dans ce département, est un caractère évident de son développement rapide.

Tapis et Articles de Maison.

Ce département a continué d'une manière soutenue à suivre son cours progressif. Aujourd'hui, le vaste assortiment et la valeur supérieure offerts ne sont surpassés nulle part dans le Commerce de Gros du Canada. Si vous n'avez pas reçu notre

Catalogue pour la Saison du Printemps 1911,

et si vous désirez en avoir un, veuillez nous le faire savoir, et nous nous ferons un plaisir de vous en envoyer un immédiatement.

John Macdonald & Co., Limited
TORONTO.

M. J. O. Trempe, 207, rue Saint-Jacques, Montréal.

M. D. Fontaine, 77, rue Church, Saint-Roch, Québec.

M. J. H. Carson, (Cowansville), Cowansville.

Un escalier allant du sous-sol à l'étage supérieur est séparé du reste de la bâtisse par un mur à l'épreuve du feu, en fer ouvré, et en verre. On a adopté pour l'entourage de l'escalier le même dessin de serrurerie et de verre armé qui a servi pour le cage de l'ascenseur.

Des tubes pneumatiques Lamson, mus à l'électricité, sont employés pour le service de caisse; la station du tube central se trouve dans le sous-sol.

Des comptoirs pour faire les paquets sont installés dans chaque département, mais on a mis dans le sous-sol les tables de transfert et d'emballage central. Une double chute en spirale part des comptoirs d'emballage au quatrième étage et descend au département des livraisons au sous-sol; elle a des ouvertures à chaque étage.

Des automobiles électriques Lansden sont employées pour le service des livraisons.

La chaleur, la lumière et la force motrice viennent du dehors, de sorte qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des chaudières; ainsi non seulement se trouvent diminués les risques d'incendie, mais aussi le coût de l'assurance.

Un hôpital en miniature avec installation complète, pour les employés et la clientèle, se trouve au troisième étage. Deux salles à manger et de repos pour les employés sont situés au quatrième étage.

Le magasin est entièrement éclairé, sauf dans de petits enclos au deuxième et au quatrième étages, au moyen des lampes Westinghouse Nernst. On se sert de lampes à brûleurs multiples. Celles du premier et du second étages sont d'un dessin ornemental, tandis que les autres sont d'un genre simple. Toutes sont bronzées au pinceau. La lumière est tellement bien répartie qu'il n'est pas besoin d'éclairage spécial même dans les vitrines.

Le deuxième, le troisième et le quatrième étages sont chauffés au moyen de radiateurs à vapeur. La vapeur est prise dans des conduits principaux sous la rue et avant de se rendre au second étage, passe à travers un enroulement de tuyaux dans une immense boîte en fer. De l'air filtré passe au-dessus de ces tuyaux et par une soufflerie à moteur est chassé avec force au sous-sol et au premier étage. En été cette soufflerie sert à ventiler le sous-sol et le premier étage. Ce système a été construit et mis en place par Thomas et Smith, de Chicago.

Le système d'injecteur automatique Standard installé par la Standard Fire Extinguisher Co., et dont les tuyaux ne sont pas apparents, couvre toutes les parties de la bâtisse. Il est alimenté par trois réservoirs placés sur la toiture (deux sont à pression et le troisième à gravité). La American District Telegraph Co. est reliée au dit système d'injecteur de manière à en avoir la surveillance.

Une machine à nettoyer par le vide, mue par un moteur, est également placée dans le sous-sol d'où des tuyaux invisibles à l'œil se rendent à chaque étage. La fabrication et l'installation de cet appareil sont l'œuvre de la Spencer Cleaner Co.

Disposition des Départements.

Le premier étage a cinq ailes courant dans le sens de la longueur de la bâtisse avec deux ailes au travers. L'aile centrale a dix pieds de large, les six autres sept pieds.

Les marchandises en vente sur cet étage sont: les soies, les étoffes à robes, les toiles et les tissus lavables, les denrées, la bonneterie, les rubans, les broderies, les articles de cuir, les gants, les ceintures, les parapluies, les articles en cuir, la bijouterie, la papeterie, les articles de toilette, les patrons et la bimbeloterie. L'aménagement comprend des vitrines, des comptoirs, des coffres, des cabinets, des étagères et des tables d'étalage.

Le second étage est entièrement consacré aux confections et aux fourrures pour dames, jeunes filles et enfants. Cet étage a treize salons d'essayage de 6 x 12 pieds avec panneaux en acajou. Chacun a un miroir à triple face opposé à un miroir ordinaire. Les robes sont disposées sur stes formes, dans des vitrines avec de grandes portes en glace dans deux larges sections centrales de vitrines d'étalage formant des carrés profonds recouverts en verre armé. Le tout forme un entrepôt d'un genre nouveau invisible et à l'abri de la poussière, de 35 x 22 pieds.

A l'exception de celui qui s'allonge sur le devant du département des blouses, il n'y a pas de comptoirs à cet étage. L'espace pour la vente est grand et sans obstacle. Il y a au coin sud-est une salle spéciale d'étalage de 20 x 24 pieds, elle est finie en acajou clair. Touchant à cette salle, il y a deux salons d'essayage en acajou clair. Il y a également une grande salle d'attente de 20 x 24 pieds finie avec panneaux en satin damassé, nuance or, avec ornements en bois d'acajou. Elle est pourvue de téléphones et de bureaux pour la correspondance, il y a là en tout temps une servante de service.

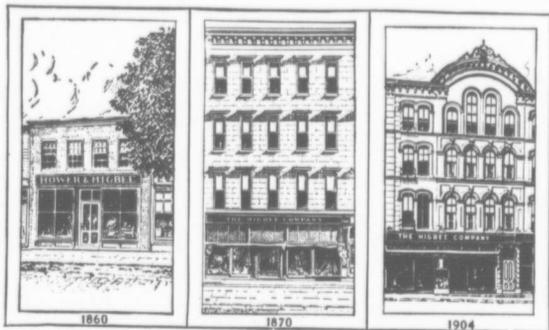
Le troisième étage est consacré à la mode des chapeaux, aux sous-vêtements en mousseline, aux corsets, aux articles pour bébés et enfants, aux chaussures, aux objets d'art et aux draperies, ainsi qu'aux bureaux généraux privés. Dans la section des modes qui occupe un espace de 40 x 60 pieds, il y a maints casiers et vitrines d'étalage pour les chapeaux. Dix salons tout réservés pour l'essayage des chapeaux et des corsets.

La section des chaussures occupe un emplacement de 36 x 84 pieds dans la partie est de cet étage. La section du centre est consacrée aux objets d'art, aux corsets, aux sous-vêtements en mousseline et les articles pour bébés occupent un espace de 60 x 120 pieds; L'espace qu'occupe la section des draperies est d'environ 40 x 40 pieds.

Le quatrième étage est réservé aux salles d'approvisionnement, aux ateliers ainsi qu'aux départements des réparations et de la clientèle. Pour la convenance des clients qui se rendent à cet étage pour l'ajustage des vêtements, il y a une salle d'environ 20 x 80 pieds avec meubles en osier naturel. Les murs sont recouverts d'un tissu japonais, nuance or, avec frise de feuillage vert. Le plancher est couvert d'un tapis en veours brun. Partant de cette salle et placé sur la façade de l'Avenue Euclide sont quatre salons d'essayage.

La literie, les cotons, les valises et sacs de voyage se vendent dans une salle du sous-sol occupant une superficie de 10,000 pieds carrés.

Le reste du sous-sol sert à la réception et à la livraison des marchandises, là se trouvent les armoires des employés ainsi que la machinerie pour purifier l'eau et l'air.



LA MAISON des NOUVEAUTES

en fait d'Articles pour la Chevelure.

Nous nous procurons toutes les nouveautés aussitôt qu'elles paraissent. Des marchandises nouvelles nous arrivent en tout temps, et nous n'en laissons échapper aucune, pour laquelle il y aura probablement une demande. Si vous désirez la meilleure clientèle pour les Articles et Ornaments de la Chevelure, voilà la Maison sur laquelle vous pouvez compter pour les nouveautés. ❖ ❖ ❖



- Nous avons les Marchandises !
- Nous avons les Styles !
- Nous avons les Valeurs !



Nous ne pouvons pas parler ici des nombreux articles nouveaux. Notre maison est le Quartier Général reconnu de tout ce qui a de la valeur dans notre ligne; elle offre une succession constante de surprises. L'année dernière, nous avons fait les plus fortes affaires depuis que notre maison existe. Cette année, nous avons projeté de faire encore mieux. Ecrivez pour avoir des échantillons, ou demandez-nous d'aller vous voir. Nous allons n'importe où quand il s'agit d'affaires!

Phillips & Wrinch

LIMITED

80 RUE BAY, TORONTO

SALLE D'ECHANTILLONS A MONTREAL: 24 Edifice de "La Patrie."



Aile Principale ayant vue sur l'Avenue Euclide.

Largueur de l'aile, 10' 4".
 Hauteur des comptoirs, 33".
 Hauteur des étagères, 5' 6".
 Profondeur des étagères, 27 1/2".
 Espace entre le comptoir et les étagères 2' 4".
 Étagères de gauche divisées en compartiments de 3' 4" x 11" pour marchandises enroulées.
 Étagères de droite divisées en compartiments de 3' x 11".
 Lampes à 4 brûleurs, modèle Westinghouse-Nernst, dessin ornemental.
 Hauteur du plafond, 17'.
 Suspension à 11' du plancher.
 Nombre total des lampes de l'éta.ge, 12: 35 à 3 brûleurs et 7 à 4 brûleurs.
 Les lampes à 4 brûleurs sont placées à l'aile principale seulement.



Style de la Lampe en usage à cet étage

Largueur de l'aile, 10' 7".
 Vitrines de gauche pour articles de toilette, 3" x 2', 8" x 2'. Étagère en verre et miroir en arrière.
 Armoires derrière les vitrines, 10' 6" x 6' 5" x 18", avec 3 tablettes.
 Armoires de droite, 13' x 3' 3" x 3'.
 Hauteur des comptoirs, 33".
 Table d'emballage entre les armoires à gauche.
 Fontaine à eau devant les éleveateurs.
 Fanaux au pilier de gauche.
 Largueur de l'aile entre les armoires et les vitrines de gauche, 2' 2 1/2".
 Largueur entre le comptoir et les étagères à droite 16".



Style de la Lampe en usage à cet étage



Aile transversale, 1er Etage, du côté de l'Ascenseur



Aile principale, 2e Etage, vue sur la Façade

Largueur de l'espace entre les armoires, 26' 10".
 Tables pour étalage des vêtements, 6' 3" x 2' 33" de hauteur.
 Armoires pour suspendre les vêtements, 7' x 3' x 14' 4", à droite.
 Hauteur du plafond, 15'.
 Lampes, même type qu'au premier étage, suspendues à 10' 7" du plancher.
 Salons d'essayage à gauche.
 Raccordement à l'appareil de nettoyage à vide, au faite du miroir du pilier de gauche.
 Fanaux au pilier de droite.



Style de la Lampe en usage à cet étage



"BLACK PRINCE"

Chemise de
Travail.

C'est la **SORTE** de chemise que l'ouvrier recherche.

La chemise "BLACK PRINCE" est une chemise ample et confortable, avec de grandes emmanchures spacieuses et des manches d'une bonne longueur.

Le matériel est une serge noire à envers duveté, manufacturée spécialement pour la chemise "BLACK PRINCE". Sa qualité est bien meilleure que celle des tissus employés d'habitude à la confection des chemises de travail.

La chemise est d'un noir **INDÉLÉBILE** —sa couleur ne passe pas, ne s'en va ni par le lavage, ni par l'ébullition.

Chaque couture est à double piqûre.

Nous garantissons que la chemise "BLACK PRINCE" donnera satisfaction, et nous remplacerons volontiers toute chemise défectueuse.

Donnez un ordre à votre marchand de gros. La chemise "BLACK PRINCE" retiendra votre clientèle et vous aidera à vendre d'autres lignes.

The Canadian Converters Co., Limited.

Montréal.

Les vitrines indiquées dans l'illustration mesurent 3' de large, 7' 2" de long et 33" de haut; elles ont 4 tiroirs pour le stock, de 38" x 12", profondeur entière. L'entrée de l'escalier à l'épreuve du feu se voit au fond.

Salons d'essayage à droite.

Comptoirs, 25' x 2' 9" x 2' 6", avec tablettes de 12" x 41".

Miroirs autour des piliers, 2' 1" de large x 6' 10" de haut. Deux miroirs supplémentaires sont ajoutés pour former miroir à trois faces. Quand on ne s'en sert pas, ils sont ramenés à plat contre le miroir du pilier.



Style de la Lampe en usage à cet étage



Section des robes lavables et blouses, second Etage.



Section des toiles. Arrière de l'étage principal

Tables carrées en acajou et rondes mission pour montrer le linge de table, etc.

Vitrines avec portes à coulisses en glace.

Étagères à droite, mesurant 6 1/2' de longueur, 4' 4" de hauteur et 25" de profondeur.

Tablettes, 4' x 11", contenant 12 boîtes pour le stock de 7 1/2" x 4 1/2" x 27" ou 6 boîtes de 15" x 4" x 27".

Comptoir de 33" de haut, avec dessus de 36". La section occupe la largeur entière du magasin.



Style de la Lampe en usage à cet étage

Vitrines, 2' 1" x 3' 2" x 12' 7".

Espace entre comptoir et vitrine, 8' 7".

Étagères 6' 5" x 2' 3 1/2".

Compartiments des étagères, 10 1/2" x 4' 2 1/2".

Armoires construites autour des piliers, 3' 10" de large.

Largeur de l'allée entre, les vitrines et les armoires à droite, 1' 9".

Largeur de l'allée entre comptoir et étagères à gauche, 2' 2 1/2".

Comptoir pour l'emballage au bout du comptoir à gauche, 3' 6" x 2' 6" x 3' 7".



Style de la Lampe en usage à cet étage



Section des étoffes lavables et dentelles, 1er étage.

— || **: 1911 :** || —

DEBENHAM'S

Lignes De Nouveautés Qui Seront
Au Premier Rang Pour Le

PRINTEMPS

Soieries.

D'après les avis reçus de nos **Maisons de Paris** et de **London**, il n'est pas douteux que le **Printemps** et l'**Été** prochains seront une "**Saison de Soieries.**" On parle avantageusement des **Foulards Imprimés, Pongées, Merveilleux** et autres tissus délicats; les **Mousselines en Soie Imprimée** seront aussi en grande demande, et nous aurons en stock de grandes quantités de ces marchandises.

Modes.

Dans les lignes de **Modes**, les Nouveautés sont variées et remarquables. Notre assortiment sera considérable et comprendra toutes les Nouveautés dans toutes les lignes.

Chapeaux.

Les **Chapeaux Cagat**, en grandes formes, seront une de nos spécialités. Dans la ligne des **Braids**, nous mettons en stock les braids en **Ramie** et de fabrication grossière, ainsi que ceux en **Crinoline**.

Debenhams (Canada) Limited

Paris, 115 rue Réaumur,

Montréal, 18-20 rue Ste-Hélène.

OTTAWA, Toronto, rues Bay et Wellington, QUEBEC.



Section des chaussures—3e étage.

Etagères, 5' 6" x 9" x 2". Chaque tablette reçoit 6 boîtes.

Chaises et sièges pour clients disposés d'une manière irrégulière.

Piliers encastrés avec miroirs sur quatre côtés.

Lampes Westinghouse Nernst à 3 brûleurs avec monture de la Maison Blanche, finie en bronze au pinceau.

Hauteur du plafond, 13'.

Nombre de lampes sur l'étage, 56.

Suspension des lampes à 9' 6" du plancher.

Raccordement à l'appareil de nettoyage à vide, sur le pilier à gauche.

Fanaux au pilier de gauche.



Style de la Lampe en usage à cet étage

Vitrines pour chapeaux, 14' x 7' 6" x 3'.
Tables d'exposition, 8' x 4' 6" x 33" de haut, disposées irrégulièrement.

Cette section est également pourvue de salons d'essayage.

La section des Draperies se voit au fond à droite.

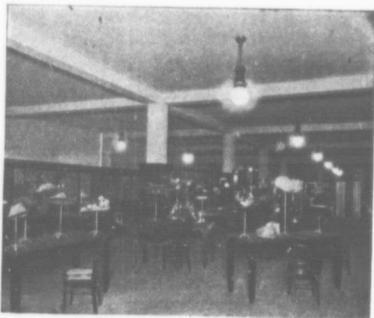
Les rideaux sont suspendus à des baguettes de laiton de 2" à 6' 4" du sol et attachées en haut de manière à ce qu'ils ne glissent pas.

Les comptoirs construits autour des piliers ont 8' x 5' 6" x 33" de haut, avec 4 tiroirs de 3' 7" x 1' x 2' 6" de profondeur de chaque côté.

Tables, 3' 2" x 2' 11".



Style de la Lampe en usage à cet étage



Section des Modes, Troisième Etage.

Comptoir carré encadrant les piliers, 5' 6" x 8'.

Hauteur, 2' 9", avec tiroirs 4' 6" x 2' 8" x 12".

Armoires-vitrines, 6' 8" x 10' 11" x 2' 8" avec quatre côtés en glace à coulisses.

Dans cette section, comme dans les autres où sont offertes des marchandises de couleur, la Lampe Nernst est particulièrement utile, en ce sens qu'elle montre les marchandises sous leur vraie couleur.

Vitrines en glace, 4' x 6' x 7' 6" de haut.

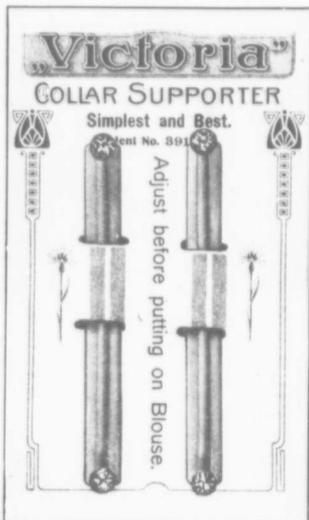
Miroirs au-dessus du comptoir, 2' 1" x 4' 1". Largeur de l'aile 9' 4".



Style de la Lampe en usage à cet étage



Section des Enfants—Troisième Etage



“That’s
the Collar Supporter
they all want”

Les femmes qui se sont servies une fois du “VICTORIA” connaissent ses qualités supérieures et ne veulent pas en porter d’autre.

Si vous désirez faire plaisir à vos clientes, mettez en stock le “VICTORIA” et poussez sa vente. Achetez-le en bonnes quantités et variétés de monture.

Le Support “VICTORIA” est mis en stock par tous les marchands de gros, et n’est jamais vendu sous un autre nom. Un support qui ne porte pas le nom de “VICTORIA” n’est pas un “VICTORIA”.

Examinez votre stock aujourd’hui même. Si vous n’avez pas un bon approvisionnement de Supports de Col “VICTORIA”, procurez-vous-en chez votre marchand de gros.



Defriez & Woodman

TORONTO

64 Rue Wellington Ouest.

MONTREAL

204 Rue St-Jacques.

Comptoirs, 36' 5" x 2' x 2' 9".

Etagère à gauche, 2' 7" x 10" x 23 1/2"

Etagère à droite, 4' x 1' 3" x 2' 2".

Dans cette illustration, comme dans les autres, les petits points noirs au plafond sont les issues du système d'injecteur—tous les tuyaux sont cachés.

Largeur de l'alle, 5' 8".

Largeur de l'alle entre le comptoir et l'étagère de gauche, 3".

L'étagère de droite est divisée en sections de 10 1/2" x 3' 11" x 2".



Style de la Lampe en usage à cet étage



Section des Corsets et Sous-Vêtements—3e Etage



Un coin de la Section des Costumes pour Dames—2e Etage.

La porte à gauche est l'entrée de l'un des nombreux salons aux panneaux en acajou clair, 6' x 12". Cet étage a 13 de ces salons; chacun est pourvu d'un miroir à trois faces opposé à un miroir simple.

L'illustration montre la lampe à 3 brûleurs du type Duretta avec chaîne de suspension. La distance du plancher au bas du globe est de 16' 7". La hauteur du plafond est de 15'.

Plates-formes rondes supportant les mannequins, 6" de haut et 3' de diamètre.



Style de la Lampe en usage à cet étage

Largeur de l'alle, 6' 2".

Hauteur des vitrines en glace, 3' 2".

Profondeur des vitrines en glace, 2' 1".

Longueur des vitrines en glace, 11'.

Hauteur de l'étagère à droite, 5' 6".

Profondeur de l'étagère à droite, 2' 1".

Largeur de l'alle entre les vitrines et l'étagère de droite, 2' 3".

Comptoir pour emballage au centre de l'étagère à droite.

Hauteur de l'étagère de gauche, 6' 7".

Profondeur de l'étagère de gauche, 1' 10".

Largeur de l'alle entre les vitrines et l'étagère de gauche, 2".

Comptoir pour emballage à gauche, 5' x 2' 6" x 3' 6 1/2".



Style de la Lampe en usage à cet étage



Section de la Mercerie pour hommes, au 1er étage, ayant vue sur l'Ave. Euclide, de l'entrée de côté.



PRINTEMPS 1911



Garnitures
de Robes.



Dentelles
et
Broderies
dans toutes les
Nouveautés
de la
SAISON.



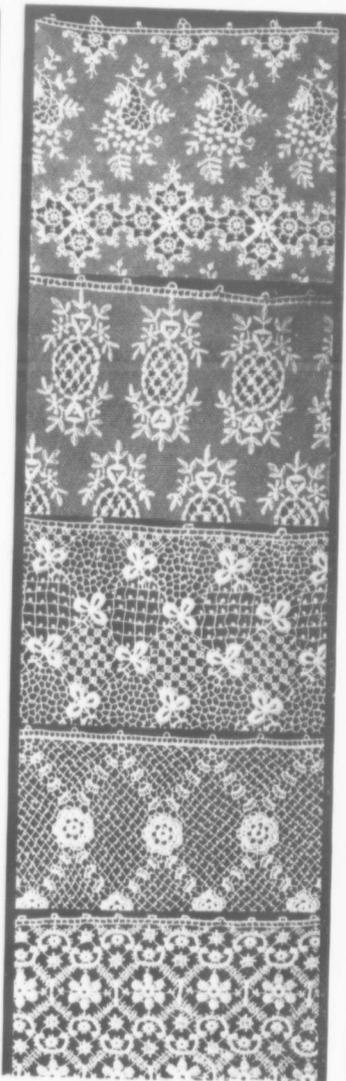
Représentants :



Province de Québec,
Mr A. F. Blair.



Montréal,
Mr W. M. Whittaker,
605 Edifice Lindsay.



PRINTEMPS 1911



Nos
Articles de Cou,
Ceintures
et
Sacs en Cuir,
de Dames,
en Styles Corrects,
sont Prets
Maintenant.



La Première
Maison
de Spécialités
en Nouveautés
du
Canada
depuis plus
de
Trente Ans.

FLETT-LOWNDES & CO., LIMITED

Manufacturiers et Importateurs,

TORONTO.

ACCESSOIRES DE LA TOILETTE

On produit de larges bandes de garniture perlées, et, dans ce genre, les combinaisons de noir et de blanc, auront une vogue encore plus grande qu'auparavant. En outre on emploie à leur confection de nouveaux matériaux et on met en oeuvre des moyens nouveaux et nombreux pour leur élaboration.

Un des effets de bande le plus nouveau est une dentelle en gaze d'or, dont le dessin est une reproduction exacte des dentelles en net connues sous le nom de Vichy. Cette idée d'une dentelle à la machine sur gaze ou chiffon est une caractéristique des nouvelles lignes. Une autre nouvelle bande porte un dessin en point de Venise écu sur chiffon noir.

D'autres belles garnitures nouvelles consistent en bandes de points de Venise et d'Irlande mécaniques en or mat.

Ces garnitures font beaucoup d'effet et montrent combien la mode des effets métalliques continue.

Une garniture assez semblable, mais plus dispendieuse, est la bande de crochet à la main et de motifs en cordonnet d'or et d'argent mats. Des perles en bois et en cristal de couleur entrent souvent dans ces dessins attrayants. Ces bandes en crochet à la main sont à présent une nouveauté de haut style très admirée, et sont indiquées non seulement pour le printemps, mais aussi pour l'automne.

Une des dernières créations en fait de garnitures est la large bande en crochet à la main "macramé", dont les dessins rappellent beaucoup le point de Venise. Cette bande est faite aussi en imitations à la machine, et leur largeur varie de 3 ou 4 pouces à 14 pouces.

Une bande avec volant, très employée par les grands couturiers français et les manufacturiers américains de costumes de fantaisie, consiste en dessins compliqués de broderie à jours sur chiffon.

Des bandes et motifs de broderie et des dessins rentrés sur nets de fillet se voient en plus grande quantité, et il y a tout lieu de croire que les filets auront du succès dans les garnitures et les lignes de dentelle.

L'ornementation des bandes au moyen de minuscules perles en porcelaine blanche continue à caractériser fortement les marchandises pour le printemps.

Les nouvelles tuniques ont la manche courte paysanne, et beaucoup des nouvelles blouses perlées sont finies par une ceinture droite également perlée. Les couleurs favorites semblent être le blanc, le noir, le bleu gris, le bleu pâle et le rose.

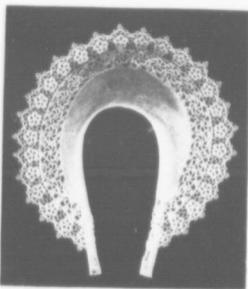
On voit des tuniques très bien travaillées en nets de fantaisie avec des perles à profusion. Une des plus attrayantes est en net cerise parsemé de cristal, de nacre et de petites perles en porcelaine blanche. Une autre tunique de haut gen-

re est en marquise en soie écarlate avec perles d'or, rehaussées d'argent et de jais, toutes ces perles étant de la grosseur de petites graines.

Les larges braids tout noirs et tout blancs très légers sont en demande. Les manufacturiers américains, copiant la vogue française, produisent des costumes et de longues redingotes en serge blanche, garnis des nouveaux braids blancs. On remarque la frange à boules dans beaucoup de robes du soir d'un riche modèle ainsi que dans les variétés au crochet irlandais pour belles robes, lingerie en voile de coton, marquise, etc.

* * *

Les modistes s'attendent à un grand emploi de garnitures en fleurs, la saison



Col Hollandais en Point de Venise
Manufacturé par Flett-Lowndes & Co., Limited



Large bande de broderie
Modèle de Flett-Lowndes & Co., Limited

prochaine. Les modèles avancés, bien qu'ils ne puissent pas être acceptés comme indiquant exactement ce que seront les chapaux de la saison, donnent cependant de nombreuses indications de ce qui aura lieu. Beaucoup des chapaux exhibés en ce moment portent des garnitures variées de fleurs.

Non seulement les fleurs sont arrangées de la manière ordinaire, mais les modistes montreront plus d'originalité que jamais dans leur disposition. Entre autres, l'arrangement en aigrette droite de l'été dernier, deviendra évidemment plus populaire, et des touffes attrayantes suggèrent l'idée d'une cocarde.

Les pailles rudes couleur chou sont beaucoup employées dans les nouveaux modèles et on pense que beaucoup de turbans faits à la main, des tyroliens modifiés et des formes pierrot seront en gros braids lâches. Le noir et le blanc et les mélanges de couleurs multiples sont à remarquer dans ces créations nouvelles intéressantes.

On pense aussi que les pailles de Milan de bonne qualité seront très à la mode.

Les calottes en matériaux faisant contraste sont en évidence.

Dans certains cas la calotte est une draperie serrée en taffetas satin ou dentelle, attachée dans un noeud irrégulier de côté; dans d'autres, la calotte est en peluche pressée, toile, etc. Les doublures de la passe réapparaissent, leur couleur faisant contraste avec celle de la paille; les doublures blanches et noires sont de nouveau en vogue.

Un caractère très attrayant de quel que soient les nouveaux et beaux modèles en chanvre allemand d'un tissage plutôt ouvert est la doublure du dessous de la passe, d'une couleur faisant contraste et que l'on voit à travers la passe. Un chapeau en chanvre noir a une passe et une calotte avec doublure en dessous en paille cerise très légère; la garniture est en fleurs de velours rouge.

Un autre spécimen en chanvre noir a une fondation en paille jaune. Les garnitures sont en ruban de velours noir et en petits chrysanthèmes en satin noir avec coeurs jaunes.

Cet arrangement d'une paille noire lâche sur une couleur vive est en ligne directe avec les tendances générales de la mode pour les costumes et les blouses voilées.

* * *

Le genre pour les mouchoirs de femmes n'a subi aucun changement, et les effets de broderie dans un seul coin continuent à être en vogue sans indication de changement immédiat.

Les mouchoirs ourlés à jour, bordés de dentelle arménienne, se font maintenant dans les articles à bon marché seulement, ce qui indique que la faveur de ce genre touche à sa fin.

Les genres les plus nouveaux de mouchoirs à broderie dans un coin sont d'un modèle unique qui se différencie facilement des anciennes lignes, par un dessin allongé dans le sens vertical. Ce dessin est excessivement étroit, formant une sorte d'effet de tour Eiffel, sauf que le sommet n'est pas en pointe; il peut être surmonté d'une couronne, d'une guirlande, etc.

* * *

Les cois hollandais, les jabots et les cois stock de forme militaire avec ou sans

jalot sont de nouveau en vogue. Ils sont en dentelle blanche ou écarle, les dentelles Valenciennes, Cluny, Venise, Irlandaise, et le fillet étant principalement employés dans leur confection.

Le net de Bruxelles, le voile de coton et la marquise sont les tissus employés comme fondation; on emploie aussi parfois un peu de ruban de satin ou de velours.

On observe plus de variété dans la forme des cols hollandais; on y introduit des pointes et des rabats comme changement du bord arrondi plus usuel. Les cols marins petits et grands sont bien représentés dans toutes sortes de matériaux et de garnitures. Une variation excessivement attrayante du col marin a très peu de largeur en arrière, et le revers attaché de chaque côté, formant une longue pointe en avant, constitue une grande partie du col.

L'été dernier, le col Byron, connu aussi sous le nom de Trouville, en toile empesée et unie, a eu du succès. Pour la saison prochaine, on a produit beaucoup de nouveautés de cette forme en lawn mou, en batiste, etc., karais de beaucoup de dentelle. Des cols de ce genre sont portés sur des pardessus, aussi bien que sur des robes et des blouses.

Les cols hollandais et marins sont faits pour former un V bas en avant au lieu de la forme arrondie de la naissance du col; cette forme est très voyante en général.

LA RECIPROCITE AVEC LES ETATS-UNIS

Au mois de Novembre dernier, les Etats-Unis ont envoyé à Ottawa en vue de la négociation d'un traité de réciprocité entre eux et le Canada, des représentants accrédités. Rien de final n'ayant alors été décidé, le Canada, vient à son tour d'envoyer à Washington ses représentants pour continuer la conversation commencée à Ottawa.

Que sortira-t-il de ces allées et venues des représentants des deux pays ?

C'est ce que l'on se demande aussi bien au Canada qu'aux Etats-Unis.

Les délibérations étant tenues secrètes et devant l'être jusqu'à la fin, il est impossible de se faire une moindre idée des points sur lesquels les négociateurs peuvent ou non s'entendre et, par conséquent, de savoir plus ou moins si la conférence actuelle donnera des résultats.

Nous savons qu'aux Etats-Unis la population des grandes villes réclame une diminution des droits d'entrée sur les denrées et les produits de la ferme et des pêcheries. Nous nous plaignons déjà de la vie chère, et elle l'est en effet, or, il est certain que si les Etats-Unis abaissent fortement les droits sur ces produits,

nous les paierons nous-mêmes plus cher, puisque les cultivateurs et les pêcheurs auront une plus forte demande à satisfaire.

Nous ne produisons déjà plus assez d'œufs pour notre propre consommation et nous payons très cher de mauvais œufs; que sera-ce si le marché voisin nous enlève, grâce à une diminution des droits, une partie de cette production ?

Voici un exemple; d'autres produits sont ou pourront se trouver dans le même cas. Il pourrait résulter ce fait curieux d'un traité de réciprocité qui favoriserait l'entrée des produits de la culture aux Etats-Unis, qu'il aurait pour effet de diminuer le coût de la vie aux Etats-Unis sur les frontières du Canada et de l'augmenter chez nous.

Il sera sans doute question du libre-échange des machines agricoles entre les deux pays. Les cultivateurs de l'ouest canadien seraient favorables à cette mesure, mais il ne faut pas oublier que l'industrie des machines agricoles déjà importante ici, n'en est pour ainsi dire qu'à ses débuts comparativement à ce qu'elle deviendra quand le nombre de fermes aura triplé et quintuplé. Songeons donc un peu à l'avenir de nos industries et au travail de nos ouvriers présents et futurs.

Le charbon est encore un article qui sera discuté au point de vue du tarif. Il y a des objections tant du côté des Etats-Unis que du Canada à ce qu'un traité abolisse les droits des deux côtés de la frontière sur ce combustible. Il y a lutte entre la Nouvelle-Ecosse et la Virginie pour accaparer le marché de la Nouvelle-Angleterre.

Le bois, la pulpe de bois sont aussi des articles du tarif qui seront discutés et là il sera difficile d'en arriver à une entente. Nous avons l'espoir que nous ne laisserons pas dépouiller nos forêts par les Américains qui font des efforts pour repoupler les leurs. Il est également à espérer qu'en ce qui concerne le bois à pulpe et la pulpe de bois les provinces auront toujours leur mot à dire.

Mais si nous voyons bien ce que désireraient pour eux nos voisins, nous ne voyons pas avec autant de clarté les avantages que nous pourrions tirer d'un traité de réciprocité avec les Etats-Unis.

Il est bien évident que s'ils abaissent sur certains produits les droits de leur tarif, ils demanderont qu'en échange, le Canada abaisse également la barrière qui empêche certains produits américains de s'écouler plus facilement sur notre marché.

Nous ne voyons guère, pour payer la rançon qui nous serait demandée, que les produits manufacturés.

Notre tarif n'est déjà pas si élevé que nos propres industries n'aient à lutter con-

tre la concurrence étrangère pour maints produits des manufactures.

On sait que le nombre de nos manufacturiers de lainages a bien diminué depuis quelques années, l'industrie des lainages n'ayant pas en la protection qui lui était nécessaire pour s'implanter fortement, prospérer et se développer.

L'industrie cotonnière elle-même, plus florissante que l'industrie lainière, n'est pas toujours en mesure de lutter avec l'industrie similaire d'Angleterre où les salaires sont moins élevés, où l'on trouve sur place la machinerie qu'ici il nous faut importer avec frais de transport et droits de douane. Et puis, en temps de crise la Grande-Bretagne nous inonde de ses produits à des prix de sacrifice, malgré la loi qui prévoit le "dumping".

Nos industries cotonnières ont malheureusement aussi à lutter contre ce stupide engouement envers les marchandises importées. Les marchands devraient s'efforcer de répandre le goût des marchandises domestiques dans leur clientèle et acheter ces marchandises. Les marchands en coton de la Dominion Textile Co., de la Canadian Colored Cotton, de la Montreal Cotton de la Wabasso et d'autres, encore, valent bien les marchandises similaires manufacturées en Angleterre et elles conviennent mieux au marché que les marchandises anglaises.

Ces Compagnies emploient des milliers d'ouvriers qu'elles font vivre; avec un peu plus de protection elles pourraient leur donner de plus hauts salaires et leur permettre de se donner plus de bien-être et d'économiser pour leurs vieux jours.

Si on consulte les statistiques commerciales, il est facile de voir que nous importons, dans les produits des industries du fer, de l'acier et des différents métaux, une quantité d'articles qui pourraient être facilement manufacturés au Canada et pour lesquels nous payons chaque année des millions au dehors.

Nous n'avons donc pas les moyens de nous payer le luxe d'abaisser les droits sur les produits de l'industrie, c'est-à-dire de ruiner nos manufactures et de priver nos ouvriers de travail, pour donner satisfaction à nos voisins.

Si le Canada doit être le pays du XXe siècle, comme tous nous voulons qu'il le soit, il faut que ses industries se développent et prospèrent; qu'elles rémunèrent amplement les capitaux qu'elles emploient et qu'elles fournissent à des légions toujours plus nombreuses d'ouvriers un travail abondant.

Le rapport du Board of Trade d'Angleterre montre qu'en 1910 le commerce britannique a établi un record; les chiffres concernant cette année surpassent ceux de 1907 qui a été une année exceptionnelle. En 1900, les importations ont été de £678,440,173, en augmentation de £53,735,216 par rapport à 1909. Les exportations se sont élevées à £534,365,915; elles sont en augmentation de £61,840,549.




THE W. R. BROCK COMPANY LIMITED
 DEALERS IN
IMPORTED HATS AND CAPS
 WHOLESALE
 44 St. James Street
 Toronto
 100 Queen Street West
 (at the corner of Dundas Street West)
 Telephone
 100-1000


J. & S. VELLEA
 137-139 St. James Street
 Toronto

Montreal 13 janvier 1911.

Vous pouvez acheter ces lignes avec l'assurance que vous ne pouvez pas les avoir ailleurs à ces prix-là. C'est une déclaration très positive, mais qui est facilement prouvée. Demandez des échantillons.

GFX, 33 4" Coton Gris 5" la verge
 GFX, 36" Coton Gris 8" la verge
 "Shamrock," toile fantaisie pour costumes, 11" à 15" la verge
 "Lion," 70", Toile damassée sergé pour la table, 22" la verge

JW1, Etoffes à robes à carreaux "Shamrock", 17" la verge
 JP22 50", Brodebillé—toiles coutures, 21.00 la verge
 Notre mousseline "Spacette" à pois — cinq larges de 40 verges chacun par rouleau, 7" la verge, 52.25 la doz.

LC1, Col Hollander, dentelle point d'Irlande, 51.50 chaque
 "Peacock" 11 3/4, Couvre-pieds blancs, ourlé "hemp", 51.10 la paire
 316, Rideau en dentelle Nottingham, de 2 à 6
 315, Rideau en gingham pour enfants, de 2 à 6

KS, Vêtements en gingham pour enfants, de 2 à 6
 K364, Blouses brodées en lawn blanc, nouvelle manière trois-quarts, 59.00 la doz.
 305, Chaussures en cachemire pour uni pour hommes, 52.00 la doz.

700, Bas en cachemire, noir uni pour dames et enfants, à \$2.25 pour les fortes grandeurs.
 L'espace ne nous permet pas d'énumérer tout ce que nous pouvons offrir.

The W. R. Brock Company, (Limited.)



Montreal 13 Janvier 1911.

M. le Marchand:—

Après tout, c'est le bon service, qui compte — la faculté d'obtenir ce que vous désirez, quand vous le désirez.

Nous faisons remarquer, avec fierté, que nos clients sont parmi les marchands qui réussissent le mieux au Canada, et que leur aptitude à obtenir immédiatement les marchandises dont ils ont besoin, est certainement un facteur important de ce succès.

Laissez-nous vous prouver que "lorsque vous désirez avoir une chose promptement," vous n'avez qu'à nous donner un ordre.

Vos dévoués,
The W. R. Brock Company, (Limited.)



BIEN que le public Canadien puisse différer d'opinion sur l'opportunité d'entretenir une Marine de Guerre Canadienne ou de verser directement une contribution en argent aux autorités navales impériales, il ne peut y avoir divergence d'opinion sur la convenance de soutenir les Industries Canadiennes.

L'Industrie Manufacturière est aussi nécessaire aux progrès des arts, de la civilisation, que l'est l'Industrie Agricole; En réalité les deux industries marchent de pair, chacune d'elles créant un marché domestique pour l'autre.

Nous ne pouvons espérer grandir comme nation, ni acquérir le prestige et la cohésion des races qui dérivent d'un important commerce national, à moins que l'Industrie Manufacturière Nationale n'existe en une variété suffisante pour procurer, au Canada, une issue appropriée au génie créateur d'une population croissante.



MAIS " les Affaires sont les Affaires " et sur une simple question de profits et pertes, la présente génération d'hommes d'affaires Canadiens doit laisser à la postérité le soin de s'en tirer elle-même. Nous serions les derniers à demander l'appui des marchands entrepreneurs, sous le seul prétexte de loyauté envers le Dominion. Le point que nous voulons qu'on comprenne

est que, dans l'industrie textile au moins, les marchands Canadiens ont la possibilité de se procurer, ici même dans leur propre pays, un assortiment de marchandises aussi grand et un assortiment de valeurs aussi désirable qu'on peut l'obtenir en tout autre pays du monde. Comme question de fait, il y a plus de profit pour les marchands Canadiens dans les indiennes canadiennes que dans la généralité des lignes importées. Donc, au point de vue strict des affaires, tout autant qu'au point de vue important de la loyauté envers l'industrie nationale, nos produits méritent une attention spéciale de votre part.

Dominion Textile Company, Limited
MONTRÉAL

✠ POUR LE BIEN DE VOTRE
DEPARTEMENT DES RUBANS

*** ** Prenez la résolution de vous renseigner *** **
RUBANS DE SOIE, PURE TEINTE



Corticelli



Offre considérable de Petites Largeurs. Articles qui se vendent bien.
La plus grande variété de Rubans Français Fantaisie qui existe dans
le commerce.

Les affaires en Rubans Corticelli se développent, voyez seulement
nos échantillons.

Stock tenu à Montréal, Toronto, Winnipeg.



Nous vous souhaitons tout ce qu'il y a de meilleur
en 1911 et pendant les années suivantes :: ::



Corticelli Silk Company, Limited.

BUREAU PRINCIPAL A ST JEAN, P. Q.

ADRESSEZ VOUS AU BUREAU LE PLUS RAPPROCHÉ.

SALLES DE VENTE :

22 rue Ste-Hélène, MONTRÉAL.
24-26 rue Wellington Ouest, TORONTO.

56 rue Albert, WINNIPEG.
91A rue York, SYDNEY, N.-S. W.

318 rue Homer, VANCOUVER.

Tooke COLLARS



Sont les Meilleurs au
Canada.

Par conséquent, :: :: :: ::

Il n'y en a pas de meilleurs.

Ils Durent comme du Fer.

ET

SIÉENT BIEN.

Quarter Sizes 4 FOR 50¢

Manufacturés par

TOOKE BROTHERS, MONTREAL, LIMITED

Manufacturiers de

Chemises, Paux-Cols, Cravates

Importateurs de

Mécaniques pour Hommes.

STOCK TENU A

MONTREAL, TORONTO, WINNIPEG.

Nos marchandises pour le Printemps sont maintenant en stock, et nous sommes en mesure d'exécuter vos ordres très promptement.

Nos Etoffes à Robes, Draps de Cachemire, Indiennes, Flanellettes et Cotonnades, sont au complet et nous pouvons vous offrir le plus grand assortiment qui ait jamais été montré.

Les Etoffes à Robes "RENOMMÉE" ne sont pas surpassées pour le Style, la Qualité et le Fini. Pour attirer la clientèle élégante, vous devez mettre en stock la marque "RENOMMÉE".

Garneau Limitée Quebec

Nouveautés en Gros

SALLES D'ECHANTILLONS

Montréal :

242 rue St. Jacques, Chambre 2.

Ottawa :

111 rue Sparks, Chambre 11.

Demandez les Serges et Vicunas "SPHINX" pour leur Qualité, leur Durabilité et leur Fini Permanent. Insistez pour avoir la Marque "SPHINX" estampée sur la lièvre.

Nos Départements de Lainages, Doublures, Articles de Tablettes et Articles de Maison sont au complet; ce'a signifie de PROMPTES LIVRAISONS.

Ne placez pas vos ordres avant d'avoir reçu la visite de notre voyageur. Il est en route maintenant. Si vous ne le voyez pas, Ecrivez, Télégraphiez ou Téléphonez nous, et nous nous occuperons immédiatement de ce dont vous avez besoin.

VESTON TUXEDO

L'étoffe représentée par notre gravure est un worsted habillé pour le veston et le pantalon et une étoffe lavable pour le gilet. La longueur du veston pour un homme de stature moyenne (5 pieds 8 pouces) est de 30 pouces. Les épaules d'une hauteur naturelle sont plutôt étroites. Le dos suit les lignes du corps, mais pas de trop près. Le devant n'est pas exagéré, mais fait un effet de plastron. Les revers en pointe ont un parement en soie allant jusqu'au bord et mesurent 2 pouces à l'entaille. Le collet mesure 13 pouces à l'entaille et 1 5/8 pouce en arrière. Les bords ont une piqure invisible et les coutures sont unies. Les manches sont finies par une fente ouverte et un bouton.

Le gilet est à un seul rang de boutons avec un collet châle. Il est fermé par trois boutons; le bas est incliné et les pointes sont coupées.

Le pantalon est ample sur les hanches et les cuisses et dessine la jambe à partir du genou; il mesure 18 1/2 pouces au genou et 16 pouces en bas.

Les mesures sont les suivantes:

Mesure à l'aisselle...	9	pouces.
Longueur à la taille...	16 1/2	"
Longueur totale...	31	"
1ère mesure d'épaule...	12	"
2e mesure d'épaule...	17	"
Mesure d'ocnoplote...	12 1/2	"
Poitrine...	36	"
Taille...	32	"
Hanches...	38	"

Au point A, menez deux lignes à angle droit

De A à B, mesure à l'aisselle, plus 1-4 pouce.

De A à C, longueur à la taille.

De C à D, 6 pouces.

De A à E, longueur totale.

De B à G, 1-3 de la mesure de poitrine, plus 1-2 pouce.

Aux points G, B, C, D et E, menez des perpendiculaires à la ligne AE.

De C à H, 1-2 pouce.

Formez la couture centrale par la ligne GJH.

De J à K, 1-2 de la mesure de poitrine.

De K à L, 1 3/4 pouce.

De L à M, 1-2 pouce.

Le point N est à mi-distance entre J et K.

De N à O, 3 1/2 pouces.

Abaissez la perpendiculaire OP.

Appliquez la première mesure d'épaule, 12 1/2 pouces, de J à O et élevez la perpendiculaire R.

Le point R est à mi-distance entre J et O.

De R à S, 1 1/4 pouce.

Élevez la perpendiculaire SX.

De A à T, 6 1/2 pouces.

De T à U, 1 1/2 pouce.

Tirez la ligne AU.

De A à V, 1-6 de la mesure de poitrine.

Élevez la perpendiculaire XW.

Tirez la ligne WP.

De X à Y, 1-4 pouce.

De S à Z, 1-1/2 de la mesure de poitrine.

De H à I, 1-3 de la mesure de poitrine.

Abaissez la perpendiculaire 19-21 et formez le dos.

Tirez la ligne P-3-4.

De A à W et de O à 4, première mesure d'épaule, plus 3-4 pouce.

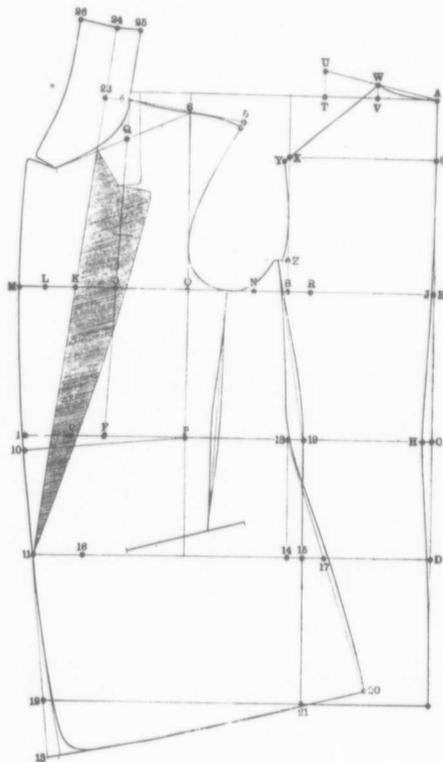
Appliquez la deuxième mesure d'épaule plus 1 pouce, de 5 à A vers le milieu de l'épaule en arrière, et de O à C.

Tirez la ligne 4-6.

De 4 à 5, 3-8 pouce de moins que de W à Y.

Arrondissez l'épaule d'environ 1-4 pouce au point 5, et formez l'épaule et l'emmanchure.

De 4 à Q, 2 pouces.



De P à 1, 1-2 de la mesure de taille.

De 1 à 10, 3-4 pouce.

Placez l'équerre suivant les points P et 10 et abaissez la perpendiculaire, qui détermine les points 11 et 12.

De 12 à 13, 1-2 pouce de moins que 1-6 de la poitrine.

De 11 à 16, 2 1/2 pouces.

Le point 16 est à mi-distance entre P et 1.

Le point 3 est à mi-distance entre O et 1.

Tirez la ligne C Q et formez la gorge.

De 4 à 23, 3-4 pouce.

Tirez une ligne pour le pli du revers, de 11 à 23 et formez le bord du devant, tel qu'indiqué.

De 15 à D et de 16 à 17, mesure des hanches.

De 17 à 14, 2 pouces.

Élevez la perpendiculaire 14-18.

Tirez la ligne 18-17-20.

De 18 à 20, même distance que de 19 à 21.



**VOILA LE TYPE DE L'HOMME
QUI PORTE DES SOUS-VETEMENTS
ZIMMERKNIT.**

L'Homme qui sait ce qu'il veutsait ce que sont de bons vêtements, et les demande. Ne désirez vous pas vous assurer sa clientèle ? On demande maintenant des sous-vêtements de la meilleure qualité et de la pesanteur la plus faible. Les vêtements pesants en laine, qui ont été si longtemps de vente courante, sont maintenant laissés de côté. Au lieu d'un sous-vêtement qui est un fardeau par son poids, une souffrance par sa rudesse, et une menace constante pour notre santé, à cause de l'état insalubre dans lequel il maintient notre corps, nous avons maintenant le

SOUS-VETEMENT "ZIMMERKNIT,"

le sous-vêtement de l'homme bien mis. Les marchandises "Zimmerknit," en raison de leur matériel supérieur de la main-d'œuvre et du style, se font rapidement des partisans. Elles sont plus hygiéniques et beaucoup plus confortables que la laine, elles ne rétrécissent pas et ne se déforment pas, mais conservent toujours un ajustage parfait.

Tenez en stock les marchandises "Zimmerknit," soyez prêt à fournir à la demande croissante pour des vêtements de poids léger. La Marque de Commerce fait vendre les marchandises, de nos jours, et le public apprend à demander la marque "Zimmerknit."

Prenez un vêtement "Zimmerknit," et examinez à la lumière du jour sa texture, son style, la manière dont ses parties sont assemblées; puis comparez les aux Balbriggans français et aux autres lignes importées. Vous ne manquerez pas de remarquer la qualité supérieure du fini qui explique pourquoi les marchandises "Zimmerknit" sont en vente.

The Zimmerman Manufacturing Company, Limited, Hamilton, Ontario.

Tous les marchands devraient insister pour avoir sur leurs marchandises la marque de commerce "Zimmerknit," représentant des Sous-Vêtements de Haute Classe.

Côte Interlock Velvet: Ligne Nouvelle et exclusivement à nous, notre leader.

Porous Knit: Toutes couleurs. Vêtement idéal pour les grandes chaleurs.

Balbriggan: Tous les styles, toutes les couleurs.

Jerstes d'extérieur: Couleurs lavables, indéteillées.

Costumes de Bain.
Combinations: Une spécialité pour nous en Balbriggan et Côtes Interlock.



Vêtements pour Dames et Jeunes Filles. encolure haute, manches longues; encolure basse, sans manches; encolure basse, manches courtes; combinaisons.

Vêtements pour Hommes et Garçons. manches longues, jambes allant à la cheville; Manches courtes, jambes allant au genou

Formez la couture de côté et le bas du devant.

Collet

De 23 à 24, 1-2 pouce de plus que de A à W en arrière.
De 24 à 25, 1-1/4 pouce.
De 24 à 26, 1-3/4 pouce.
Formez le collet à votre goût et finissez

HABIT DE SOIREE

L'étoffe représentée par notre gravure est un worsted de fantaisie pour l'habit et le pantalon. La longueur de l'habit pour un homme de stature moyenne (5 pieds 5 pouces) est de 18 1/2 pouce jusqu'à la taille de façon et de 40 pouce, longueur totale. Les épaules sont étroites et d'une hauteur naturelle. Le devant et les revers sont coupés séparément; le devant est modérément incliné. Les revers mesurent 2 pouce à l'entaille et sont faits pour rouler librement. Ils ont un parement de soie allant jusqu'au bord. Le collet mesure 13-8 pouce à l'entaille et 15-8 pouce en arrière. Le corps de côté est modérément arrondi sur l'omoplate. La largeur du dos en bas est de 2 pouce. Les plis des basques sont repassés. Les bords ont une piqure invisible et les coutures sont unies. Les manches sont finies par une imitation de manchette, avec deux boutons et deux boutonnières.

Le gilet est en soie ou en tissu lavable, à un rang de boutons, avec un collet-châle. Il est fermé par trois boutons; le bas est incliné, et les pointes sont coupées.

Le pantalon est ample sur les hanches et les cuisses et dessine la jambe à partir du genou; il mesure 18 1/2 pouce au genou et 16 pouce en bas.

Les mesures sont les suivantes:

Mesure à l'aisselle...	33	pouces.
Longueur à la taille naturelle	16 1/2	"
Longueur à la taille de façon	18 1/2	"
Longueur totale...	40	"
1ère mesure d'épaule...	12 1/2	"
2e mesure d'épaule...	12 1/2	"
Mesure d'omoplate...		"
Poitrine...	38	"
Taille...	34	"

Au point A, menez deux lignes à angle droit

De A à B, mesure à l'aisselle, plus 1-4 pouce.

De A à C, longueur à la taille naturelle.

De A à D, longueur à la taille de façon.

De A à E, longueur totale.

De B à G, 1-3 de la mesure de poitrine, plus 1-2 pouce.

Aux points G, B, C, D et E, menez des perpendiculaires à la ligne AE.

De D à H, 3-4 pouce.

Tirez la ligne droite AH et abaissez la perpendiculaire.

De I à J, 19 pouce.

De J à K, 13-4 pouce.

Le point L est à mi-distance entre I et J.

De L à M, 3 1/2 pouce.

Abaissez la perpendiculaire MN.

Appliquez la mesure d'omoplate, 13 pouce, de I à M et élevez la perpendiculaire.

De V à U, 1-4 pouce.

De U à W, 1-8 de la mesure de poitrine.

De H à X, même distance.

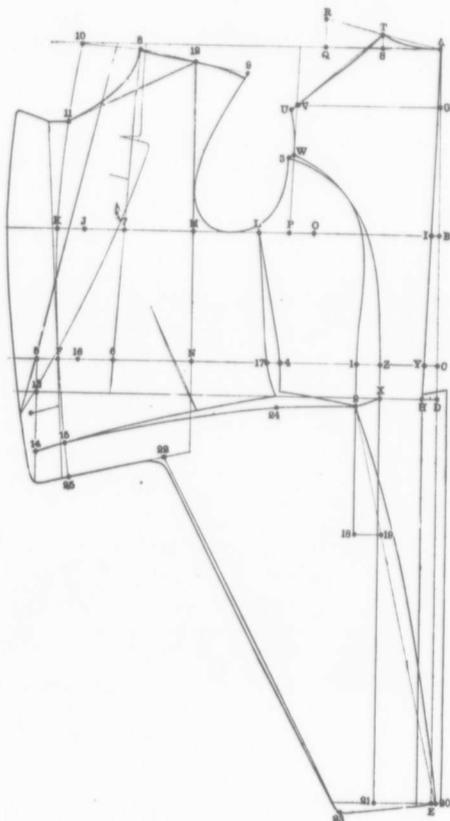
Au point X, abaissez la perpendiculaire et formez le dos.

De Z à I, 1 1/4 pouce.

Au point I, abaissez la perpendiculaire.

De X à 2, décrivez une courbe ayant le point W comme centre.

De W à 3, décrivez une courbe ayant le



Le point O est à mi-distance entre I et M.

De O à P, 11-4 pouce.

Elevez la perpendiculaire PV.

De A à Q, 6 1/2 pouce.

De Q à R, 11-2 pouce.

Tirez la ligne AR.

De A à S, 1-6 de la mesure de poitrine.

Elevez la perpendiculaire ST.

Tirez la ligne TV.

point H comme centre.

De W à 3, 3-8 pouce.

De Y à Z et de I à 4, 1-3 de la mesure de poitrine, plus 1-2 pouce. Formez le corps de côté, tel qu'indiqué.

De N à 5, 1-2 de la mesure de taille.

Au point 5, abaissez la perpendiculaire.

Le point 6 est à mi-distance entre N et 5.

The
Diamond Whitewear
Co., Limited,
Trois-Rivières, Québec.



The
Diamond Whitewear
Co., Limited,
Trois-Rivières, Québec.

La Marque de Qualité pour Lingerie, Blouses en Lawn, Draps Ourlés.

Avis pour la Nouvelle Année.



EXPANSION

La grande et nouvelle manufacture assure un service sans égal à nos clients et rend possible le même service pour comptes additionnels

La Marque LAURENTIAN offre non seulement des Valeurs sans égales, mais un Service de LIVRAISON et des Soins Uniques dans toutes les transactions.

NOUVELLES LIGNES

VOYEZ LES NOUVEAUX VÊTEMENTS OFFERTS DE BONNE HEURE EN JANVIER.

PRENEZ MAINTENANT LA RESOLUTION

de Mettre en STOCK et d'ACTIVER la vente des Marchandises "LAURENTIAN." Elles rapportent des profits et satisfont vos clients.

ATTENDEZ L'AGENT DES ARTICLES
"LAURENTIAN,"
IL A BEAUCOUP DE NOUVELLES
CHOSSES A VOUS OFFRIR.

The Diamond Whitewear Co., Limited

Trois-Rivières, Québec.

Manitoba, B. C. Sask. Alta :
Geo. Strachan,
E. L. Burden

Province de Québec :
J. A. Morin, 130, rue St-Joseph, Québec.

Toronto :
W. H. Piton
Edifice Empire.

Montréal et Est d'Ontario :
Z. P. Benoit
Edifice Mark Fisher.

Provinces Maritimes :
Alex. Burr, St. John, N. B.

Le point 7 est à mi-distance entre M et K.

Tirez la ligne 6-7-8.



De A à T et de M à S, première mesure d'épaule, plus 3-4 pouce.

Appliquez la deuxième mesure d'épaule, plus 1 pouce, de 1 vers le milieu de la couture arrière de l'épaule et de M à 12.

Tirez la ligne 8-12.

De 8 à 9, 3-8 pouce de moins que de T à U.

Arrondissez l'épaule de 1-4 pouce au point 9 et formez l'épaule et l'emmanchure.

Au point 8, menez la perpendiculaire à la ligne 6-7.

De 8 à 10, 1-6 de la mesure de poitrine.

De 5 à F, 1 1-4 pouce.

Formez le bord du devant par la ligne 10-K-F.

De 16 à 11, 1-6 de la mesure de poitrine, plus 1 pouce.

Tirez la ligne 12-11 et formez la gorge.

De F à 16, 1 pouce.

De 4 à 1, de Z à Y et de 16 à 17, mesure nette de la taille.

Formez le côté du devant.

De 13 à 14, 1-6 de la mesure de poitrine.

Basque

De 1 à 18, 9 pouces.

Tirez la ligne 2-19-20.

De 2 à 20, 1-4 pouce de plus que de X à 21.

Le point 24 est à 5-8 pouce au-dessous de la ligne de taille.

Formez la partie supérieure des basques par la ligne 2-24-15.

De 15 à 25, 1-3-4 pouce.

Tirez la ligne 25-22, parallèle au-dessus des basques.

De 25 à 22, 1-3 de la distance qui sépare les points 15 et 2.



De E à 23, même distance que de 25 à 22.

Tirez la ligne 22-23.

Finissez les basques en arrondissant de 3-8 pouce au point 19.

Revers

Tirez une ligne droite parallèle à la ligne 15-K. Le bas du revers doit avoir la même largeur que la distance 15-25.

Le sommet du revers a 2-1-4 pouces.

Formez suivant le goût.

Personnel

—M. F. X. D. de Grandpré, gérant de MM. Debenhans Limited, de Montréal, et M. J. E. Lavergne, gérant de la succursale de cette maison à Québec, viennent de faire un voyage d'affaires à Québec.

Nous attirons l'attention des marchands de nouveautés sur l'annonce de MM. Murray & Michaud. Cette maison est certainement l'une des plus progressives du Canada dans la confection des habillements pour hommes. Leurs modèles ont un style absolument distinctif et conforme aux dernières idées de la mode du jour. MM. Murray & Michaud font de fréquentes visites à New-York et se rendent compte par eux-mêmes de ce qui est porté par la classe aisée de la métropole américaine.

Modèle de la Maison Murray & Michaud

Un des grands avantages offerts par cette maison consiste dans ce fait que les marchands peuvent lui envoyer leurs propres étoffes de drap dans le but de les transformer en costumes ou pardessus du dernier goût; ce, à des prix raisonnables. En écrivant à la maison Murray & Michaud, rue Clarke, Montréal, on obtiendra tous les renseignements voulus.

M. Valérien Perrin, chef de la maison Perrin Frères & Cie, est arrivé à New York le 7 janvier. Il compte être à Montréal vers la fin du mois et il visitera une partie du Canada en compagnie de M. A. F. Révol, le directeur-gérant de la maison canadienne Perrin, Frères & Cie. M. Révol est allé à la rencontre de M. V. Perrin à New York.



Les bureaux et magasins de la Dominion Corset Co., sont maintenant installés en plein centre des affaires, au Beaudry Building, 59 rue St-Pierre, près du Board of Trade.

Un étage tout entier d'une superficie de près de 3,000 pieds permet de tenir un stock complet des célèbres corsets D. & A. eL commerce de détail est donc en mesure de se réassortir facilement sur place.

BAS ET CHAUSSETTES

Le Détaillant qui peut garantir ces lignes à un client est certain de le satisfaire.

Les Bas et Chaussettes "**MARQUE BEAVER**" ont pour caractéristique la force du **BOUT** et du **TALON**.

Ils s'ajustent parfaitement, suivent les courbes du pied et de la jambe, et assurent un maximum de confort.

Vos clients aimeront les Bas et Chaussettes

*"**Marque Beaver**"*

et vos profits augmenteront par des ventes plus fortes.

R. M. BALLANTYNE LIMITED
STRATFORD, ONTARIO

Représentants | **J. A. Patte,**
A. Malo,

SALLE 38
204, Rue St-Jacques,
Montreal, Que.

Fleurs et Feuilles Artificielles.

Spécialité.

Fleurs et feuilles en étoffe et en papier pour bouquets, festivités, décoration générale, couronnes, etc.

Dernières Nouveautés.

Bouquets de fiançailles, fruits, guirlandes, tiges, décorations murales, fantaisies à suspendre, jardinières, décorations de tables, paniers, arbustes et buissons en miniature, plantes décoratives, pots en fleurs aromatiques, vases, paniers pour mariages; matériaux pour la confection de couronnes, fleurs sèches, herbes, plantes naturelles conservées, palmes, feuillages en papier, etc.

Plumes pour garnir les chapeaux:—Plumes d'autruche, héron, fantaisies, ailes, pompons, etc., etc.

F. W. H. Hegewald, *Dresde,*
ALLEMAGNE.

Exportation vers tous les pays.

Sous-Vêtements

Marque Health

Avez-vous commandé vos Gilets Rubens Brownie pour le Printemps? Nous tenons aussi un bon assortiment de Vestes à Manches Courtes pour Dames, tout laine, en pesanteur légère. ❖ ❖ ❖ ❖ ❖

Vos Ordres seront Exécutés
Promptement.

Greenshields Limited
MONTREAL.

DESCRIPTION DU COSTUME REPRESENTÉ SUR LA COUVERTURE DE CE NUMÉRO

Les combinaisons de blanc et de noir sont les couleurs dominantes dans les modes parisiennes en ce moment, et bien que toutes les nuances sombres soient en vogue, la palme revient au blanc et noir.

Ce superbe costume de dîner a été créé par la maison Paquin. Il est en crêton noir sur soie grise et blanche, le dessin est du genre persan avec un large ourlet en satin noir. La tunique et l'ourlet sont divisés par une bande de broderie merveilleuse en perles de porcelaine blanche, jais et perles d'aacier sur net.

Des motifs de cette broderie sont re-produits sur le corsage.

L'étoile au marabout, avec bordure noire et blanche en austruhe, complète ce costume qui produit un effet frappant.

Le chapeau, en chanvre, est couvert de dentelle, et a des ruches en dentelle noire et un noeud en satin cerise comme garniture.

LES SOCIÉTÉS CO-OPÉRATIVES

Une dépêche de Toronto reproduite par les journaux quotidiens annonçait, il y a trois ou quatre semaines, qu'une députation comprenant des manufacturiers, des commerçants en gros et des marchands de détail au nombre de plusieurs milliers, se rendrait à Ottawa pour protester contre le projet de loi relatif aux Sociétés Coopératives présenté de nouveau au Parlement.

A tort ou à raison le monde des affaires semble craindre que, pour donner un semblant de satisfaction aux fermiers de l'Ouest, dont les revendications outrées ne peuvent être acceptées, on trouverait au Parlement des membres prêts à sacrifier le commerce de détail, en votant le projet de loi sur les Sociétés Coopératives.

Mais il faut qu'on sache bien que le commerce de détail, d'un bout à l'autre du Canada, est prêt à revendiquer ses droits et à lutter contre toute tentative d'empiètement sur son domaine.

Les fermiers de l'Ouest, qui vendent leurs produits à des prix beaucoup plus élevés qu'autrefois, ont mauvaise grâce à trouver que la vie est chère. Si le coût de l'existence a augmenté depuis un certain nombre d'années, les fermiers et les cultivateurs en général en ont plus profité que qui que ce soit et en ont moins souffert que qui ce soit. Ils sont donc moins fondés que tous autres à se récrier et à chercher là où il n'existe pas, un palliatif à une situation qu'ils ont contribué plus que n'importe qui à créer.

Les ouvriers sont dans la même situation; ils ont, par des augmentations successives de salaires dans toutes les branches du travail, fait que les prix des produits de l'industrie ont renchéri. S'ils se plaignent que la vie est chère, c'est vrai, mais n'ont-ils pas fait que le coût de l'existence est cher aussi pour d'autres que les ouvriers.

Fermiers et ouvriers gagnent mieux leur vie qu'ils ne l'ont jamais fait et ils ne voudraient pas permettre aux marchands de gagner honorablement la leur!

Les détaillants, à condition qu'ils soient prudents et économes, actifs et vigilants peuvent vivre de leur commerce et peut-être mettre quelque chose de côté pour leurs vieux jours; mais, ils sont rares les marchands de détail qui acquièrent l'aisance même à un âge très avancé.

Ce ne sont certainement pas les marchands en détail qui ont contribué à rendre la vie chère pour le public.

Que vaut donc cette prétention qu'avec des sociétés coopératives les fermiers et les ouvriers pourraient se procurer à meilleur compte que chez les marchands les choses nécessaires à la vie.

Eh oui! nous le savons, on acquiert la popularité quand on parvient à faire passer des lois du genre de celle que nous combattons ici. Le gros public, quand on lui dit que les sociétés coopératives lui donneront de meilleures marchandises à meilleur compte que le détaillant actuel, crèdule comme toujours, s'imaginer qu'on lui dit la vérité.

Les faits sont là pour prouver qu'on le trompe, car partout où ont été établies

des sociétés coopératives de consommation, c'est par milliers qu'on compte leurs victimes.

Le commerce tel qu'il est établi aujourd'hui avec ses divisions bien tranchées, répond parfaitement aux besoins économiques et sociaux du pays. Quand le commerce est florissant, il dénote que le pays est prospère et que ses organes remplissent bien leurs fonctions.

Si le commerce de détail remplit bien la fonction pour laquelle il existe, pourquoi lui charger les épaules d'un parasite qui l'affaiblirait en lui prenant une partie de son sang?

Le commerce de détail ne redoute pas la concurrence, mais il a raison de craindre les privilèges qu'on voudrait accorder à son détriment aux sociétés coopératives.

Pas de privilèges, égalité pour tous les commerçants, tel est le mot de ralliement qu'il faudra faire entendre encore à Ottawa.

CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

Au banquet du Board of Trade d'Ottawa, Son Excellence le Gouverneur, Lord Grey a parlé du brillant avenir réservé au Canada, qui son père, le général Sir Charles Grey prévoyait déjà en 1830, lorsqu'il visita "Bytown", l'ancien nom du siège actuel du gouvernement fédéral.

Le Gouvernement, nous disent les dépêches, a beaucoup insisté auprès des membres du Board of Trade pour qu'ils continuent la campagne commencée en faveur de la construction du canal de la Baie Géorgienne.

Nous avons bien l'assurance que ce canal se fera quand les finances du pays le permettront. L'Hon. Geo. P. Graham l'a encore répété au banquet. Mais cela ne nous avance guère. Ce que nous voudrions savoir, c'est quand les finances permettront cette construction. Pour nous, il y aurait quasi urgence à commencer l'établissement du Canal de la Baie Géorgienne qui assurera au Canada le trafic de tout l'Ouest Canadien et Américain.

L'ÉPREUVE DU TEMPS

EN tenant des marchandises qui supporteront l'épreuve du temps vous vous créez des relations précieuses.

LES BAS ET CHAUSSETTES DE PARKS

sont faits des meilleurs filés Anglais et Domestiques et sont durables. Une autre ligne excellente est une Stockinette pesante en laine de 2 épaisseurs pour garçons, ainsi qu'une Stockinette en Cachemire Anglais pour Dames.

Achetez Directement et Economisez de l'Argent.

W. J. PARKS,

ST. JOHN, N.B.

L'INCENDIE qui a eu lieu dans le voisinage de nos Magasins ne nous a pas affectés d'une manière appréciable, et nous sommes à même de remplir promptement toutes les commandes qui nous seront confiées.

*Nos Nouvelles Marchandises et Garnitures de Modes
pour la Saison du Printemps 1911*

arrivent tous les jours par chaque steamer venant d'Europe. Notre assortiment sera plus complet qu'il ne l'a jamais été.

J. M. ORKIN COMPANY, LIMITED
MODES EN GROS

214. RUE NOTRE-DAME OUEST - - - MONTREAL

Pour attirer la Clientele
Rien ne réussit comme le

FAUX-COL KANTKRACK

Sa construction présente quantité de nouveaux caractères.

La toile recouverte est très flexible et se plie à chaque mouvement du cou.

Voyez les Pattes Flexibles Patentées qui adoucisent l'effort supporté par le pli du devant.



Voyez la Fente en arrière qui empêche la pression du bouton d'arrière sur le cou.

PATENTE :

20 février 1906 ;

27 octobre 1907 ;

5 mai 1908 ;

27 octobre 1908.

Méfiez-vous des Contrefaçons

J. R. DWANE, 329, rue St-Jacques, Montreal
Agent pour la Province de Québec

The Parsons & Parsons Canadian Co.
HAMILTON - - - CANADA



MARQUE TIGER.

Si vous désirez consciencieusement donner à votre clientèle la meilleure valeur en Sous-Vêtements qui soit sur le marché, —vous ne pouvez rien préférer aux sous-vêtements de la Marque Tiger. Ils procurent le maximum de confort, d'ajustage et de durée. Leur durabilité défie toute comparaison.

GALT KNITTING CO.,

LIMITED

GALT, ONT.

LES VENTES EN BLOC

La loi amendant le Code Civil relativement aux "ventes de marchandises en bloc" entrera en vigueur le premier janvier prochain.

Les lecteurs du "Prix Courant" connaissent cette loi que nous avons reproduite et qui a été copiée sur une loi de la Province du Manitoba.

Les conditions commerciales qui ont nécessité une pareille loi au Manitoba ne sont nullement les mêmes dans notre province; aussi la loi passée l'an dernier par notre législation et qui sera mise en vigueur le 1er janvier prochain ne convient-elle nullement à satisfaire le but que cherchaient sans doute à atteindre nos législateurs. Ce but, dans notre esprit, devrait être de protéger les fournisseurs contre une certaine catégorie de gens qui les exploitent.

Au Manitoba des gens de toute sorte viennent s'établir dans une nouvelle localité et obtiennent facilement crédit de commerçants en gros et surtout de manufacturiers qui ne craignent pas de livrer au premier venu, pour ainsi dire, un char entier de marchandises. Là les conditions de transport exigent l'achat et, par conséquent, la livraison en fortes quantités. Le manufacturier dans le but d'implanter le premier dans un centre nouveau appelé à se développer sa propre marchandise, sa marque, n'y va pas par quatre chemins, il risque. S'il est payé tout est bien; s'il ne l'est pas, il calcule qu'il aurait fait de bonne publicité et qu'il valait bien la peine de risquer quelque chose pour devancer ses rivaux sur cette nouvelle terre promise. Il y a là une spéculation qui ne se produit pas dans notre province où elle n'a aucune raison d'être, les conditions de peuplement étant toutes différentes.

Pour avoir une idée des causes qui ont nécessité le vote de la Loi des Ventes en bloc au Manitoba, nous rappellerons que quand elle a été discutée, on a invoqué que le nombre des marchands de détail nouveaux atteignait à l'époque des proportions considérables, que ces marchands étaient pour la plupart des étrangers, des Américains en très grand nombre. Ils achetaient à crédit de la façon que nous avons dite, vendaient leur magasin en bloc, encaissaient l'argent et passaient la frontière en oubliant de payer leurs fournisseurs. Quand les fournisseurs tentaient de rechercher leurs clients disparus, ils apprenaient que la plupart du temps leurs clients de passage avaient opéré sous un faux nom. Pour montrer l'étendue du mal nous dirons qu'il n'y avait pas moins de 60 p.c. des nouveaux marchands au Manitoba qui volaient ainsi les fournisseurs au moment où on a réclamé une loi de protection.

La loi des "Ventes en Bloc" au Mani-

toba a atteint son but, elle a mis fin à une exploitation, à un scandale. Ici, rien de semblable n'existe.

Dans notre province, le marchand qui veut frauder ses créanciers se moque bien de la Loi des "Ventes en Bloc"; il divise entre cinq, six ou sept individus différents l'ensemble de ses marchandises, livre à chacun le lot qu'il a acheté ou censément acheté et il disparaît après ses marchandises.

La Loi des "Ventes en Bloc" n'opère pas, en ce cas, et ne saurait opérer. Elle est impuissante à protéger les créanciers et c'est pourquoi nous disons que cette loi n'avait nullement sa raison d'être dans notre province. Elle vient simplement augmenter inutilement le nombre considérable des lois figurant dans nos statuts. Elle aura pour résultat évident de mettre des entraves sérieuses et non justifiées aux Ventes et aux Achats de fonds entre marchands honnêtes. De plus, elle pourrait bien avoir l'effet contraire à celui cherché. On a prétendu vouloir protéger les fournisseurs des marchands de détail. Si, parmi ceux-ci, il en est qui croient à une protection efficace, en vertu de cette loi, ils seront sans nul doute moins enclins à surveiller avec autant d'attention que par le passé leurs crédits et devront à cette loi des pertes qu'ils n'auraient pas faites sans elle.

Pour toutes ces raisons nous jugeons cette loi inutile, sinon nuisible, et nous demandons qu'elle soit rappelée.

POUR LE PAYS

Nous traduisons du "Star" de Montréal du 31 Décembre, les paroles suivantes du Président de la Chambre de Commerce de Montréal, M. O. S. Perrault. Tous nos lecteurs y applaudiront:

"Au nom des membres de la Chambre de Commerce de Montréal, je remercie Dieu de la prospérité dont jouissent et notre pays et notre cité. J'ai l'espoir que tous les Canadiens y participeront, de manière à bien montrer que le 20ème siècle est le siècle du Canada. J'espère que l'année qui commence demain marquera un nouveau degré dans la voie du progrès et que tous, sans distinction de race ou de croyance, considéreront comme un devoir d'aider à l'accomplissement de cet idéal qui doit nous être cher, de faire du Canada un puissant pays.

ELECTION DES DIRECTEURS DE L'EXPOSITION DE MONTREAL

Dans les premiers jours du mois de Décembre a eu lieu à l'Hôtel de Ville la réunion annuelle des membres de l'Exposition Industrielle de Montréal. La séance a été présidée par le Sénateur F. L. Béique, qui a lu un mémoire relatant les travaux, les démarches et la situation de l'Association depuis sa fondation. Le Président dit que pour réaliser l'espoir d'une exposition en 1912 il faudrait pouvoir se procurer un site au plus tôt et

préparer les plans dès cet hiver afin de commencer les travaux au printemps prochain.

Un grand nombre de membres de l'Association étaient présents pour l'élection des directeurs. Le sénateur P.-B. Casgrain proposa, secondé par M. James Morgan, que les 28 directeurs suivants fussent aussitôt nommés: M.M. F.J. Béique, H. Laporte, R. Bickerdike, H. Miles, le maître Guerin, Hon. J. D. Roland, H. A. Ekers, R. Wilson-Smith, D. McDonald, le colonel Labelle, le Dr Lallo, F. Robertson, L. E. Geoffrin, C. H. Catell, T. Gauthier, G. W. Vaux, du Grand-Tronc, T. H. Harris, du Pacifique, Guy Tombs, du Canadien Nord, le colonel Burland, N. Lachapelle, O. S. Perreault, président de la Chambre de Commerce, le contrôleur Ainey, les échevins L. A. Lapointe, N. Leclaire, Gauvin, Turcot, Ward et Monahan.

Les 28 membres présentés sont élus. Pour compléter le bureau de Direction, le gouvernement provincial devra nommer deux membres, ainsi que le veut la charte.

A une assemblée subséquente des directeurs ont été nommés: Président, le sénateur F. L. Béique; vice-présidents: M.M. R. Bickerdike, M.P. et H. Laporte; secrétaire-trésorier, M. Henry Miles.

Le comité des finances est composé de M.M. L. A. Lapointe, président, N. Leclaire, Turcot, Monahan, Thomas Gauthier, Wilson Smith et Ekers.

NOTRE COMMERCE EXTERIEUR

EN 1910

Notre commerce extérieur, pendant les huit premiers mois de l'année fiscale, est en augmentation de \$72,498,539, soit presque 17 pour cent. Les importations s'élevèrent à \$304,218,375; elles sont en augmentation de \$64,209,944, soit de 25 pour cent. Les exportations de produits domestiques forment un total de \$193,659,731; elles se sont accrues de \$10,500,000, c'est-à-dire de 6 pour cent. Les exportations de produits étrangers sont en légère diminution. L'augmentation des exportations est due principalement aux produits agricoles, qui figurent pour un total de \$56,994,632.

Les articles manufacturés exportés forment une somme de \$22,799,863, en augmentation de \$2,500,000. Pendant le mois de novembre, les importations se sont élevées à \$41,633,227, représentant une augmentation de \$6,199,188, soit 18 pour cent. Les exportations de produits domestiques, pendant ce même mois, forment un total de \$35,518,616, en augmentation de \$200,000 par rapport au mois de novembre 1909.

St. George



UNSHRINKABLE
UNDERWEAR
FOR MEN

Il ne faut pas chercher loin la raison pour la quelle la demande pour les Sous-Vêtements de la **Marque "St-George"** surcharge au plus haut point notre capacité de production. Les Marchands Canadiens en Marchandises Sèches ont reconnu que c'est la meilleure ligne, non seulement pour retenir la clientèle, mais aussi pour garantir le "renouvellement" des ordres.

Les Sous = Vêtements

Marque "St-George"

satisfont invariablement, parce qu'ils sont faits de filés de pure laine et qu'ils sont exceptionnellement bien coupés et finis.

Ils sont irrétrécissables, s'ajustent parfaitement et augmentent en tout temps la clientèle.

Pour votre profit et votre satisfaction faites-vous UNE SPÉCIALITÉ de la **Marque "St-George"**

TOUS LES MARCHANDS DE GROS LA VENDENT

Schofield Woolen Company Limited
OSHAWA : : : : ONTARIO



COIFFURE "TIDY-WEAR"

PATENTED REGISTERED

FRINGE NETS

LES SEULS s'ajustant parfaitement en réels cheveux. FILETS

NOTE THE TIGHT HAIR

Faits dans toutes les nuances de Cheveux s'harmonisant avec la chevelure de la femme qui les porte. Le filet est absolument invisible et maintient la coiffure en place, sans la platifier. 5 Grandours R 23 Moyen, R 22 Grand, R 23 ExtraGrand, R 24, Allover R 26 Maille extra fine.

ROSENWALD FRERES, Seuls Manufacturiers brevets, Londres, Paris et Vienne, Fabricants aussi de toutes sortes de Filets à Cheveux, Crepons, Rouleaux, etc. Seuls agents au Canada: DIECKERHOFF, RAFFLOER & CO., Limited, Angle des rues Simcoe et Wellington, Toronto, et 325 rue St-Paul, Montréal.

Remboursez-vous réellement l'argent avec plaisir, quand un client le demande? Tenez-vous votre magasin d'une propreté scrupuleuse? Est-il brillant, éclairé, aéré et est-ce un endroit plus agréable pour y faire des achats que la moyenne des autres magasins? S'il en est ainsi, rappelez-le au public de temps à autre.

OUATE EN PAQUETS

Garantie exempte de filé et d'autres matières étrangères inertes.

OUATE DE COTON:

"NORTH STAR" "CRESCENT," "PEARL."

La qualité, pour cette saison, est encore meilleure que jamais. C'est la meilleure pour le prix. Fabriquée avec du bon coton pur - pas de déchets. Demandez la Ouate en paquets "North Star, Crescent et Pearl."

ROBERT HENDERSON & CO.,
MONTREAL.

JAMES STANBURY & CO., - - TORONTO

Agents de Vente.



LA SITUATION DES MARCHES PRIMAIRES DE LA SOIE

La soie sera en grande demande, cette année, à l'étranger aussi bien qu'en Amérique. Cela ressort de l'excellente position occupée par la soie brute dans les pays producteurs, de l'approvisionnement visible et du cours général des prix.

A Yokohama, le marché est tranquille mais ferme, et il est probable que les prix d'auront en conséquence de l'augmentation attendue de la demande, augmentation qui résultera de la grande vente des soieries finies pour le printemps.

Les expéditions de soie brute de Yokohama s'élevèrent jusqu'à date à 87,100 balles, contre 76,300 balles, il y a un an, et les stocks en main sont de 12,000 balles relativement à 2,000 balles, il y a un an.

Le marché de Canton est soutenu et les détenteurs ont peu de soie brute à offrir. Jusqu'au 15 décembre 1910, il a été expédié 32,500 balles de ce marché, contre 24,500 balles, il y a un an.

Le marché de Milan continue à être ferme et reçoit de fréquentes demandes, en raison des prix élevés qui règnent sur les marchés d'Asie.

Comme indication de la permanence des avances, on peut mentionner le fait que les manufacturiers de Lyon font des achats aux prix les plus élevés. De plus, ayant vendu la plus grande partie de la récolte de 1910, les négociants en soie brute sont en mesure, financièrement parlant, de conserver entre leurs mains la portion invendue.

A Lyon, les manufacturiers sont très occupés à la production des voiles en soie, des marquises et des adaptations de tissus à mailles lâches. Ces tissus sont en vogue sur tous les marchés où l'influence de la mode se fait sentir.

Comme les tissus légers exigent une fondation, et comme les satins produisent les effets collants souples, si désirables dans les costumes, les manufacturiers de satins ont en mains une bonne quantité d'ordres. En fait, la demande à l'étranger est si prononcée, qu'on peut obtenir des prix fantaisistes pour les fines qualités de satins à robes.

Les satins à robes sont en faveur non seulement pour les costumes, mais aussi pour les fondations et les combinaisons avec d'autres tissus. Les qualités plus lourdes sont en vogue pour les manteaux et les costumes tailleurs. En conséquence, les manufacturiers de Lyon ont une demande soutenue pour toutes les sortes de satin.

Quant aux satins de pesanture pour cos-

tumes tailleurs, ils n'en sont plus à la période d'essai à Paris et sont une nouveauté acceptée.

Les manufacturiers de Lyon ont produit avec succès des satins bourrés de laine pour le marché de Paris, ces satins sont employés pour les costumes à jaquette, les vêtements d'extérieur et en combinaison avec des velours pour costumes de rue.

Des ordres importants pour foulards ont été placés en avance sur le marché de Lyon. Tous les records précédents de ventes de soies imprimées ont été battus. Des acheteurs de Berlin, de Vienne et d'autres centres importants de la mode du continent ont fait de fortes commandes de foulards, et ont fourni aux imprimeurs sur soie tous les ordres qu'ils peuvent exécuter pour livraison au printemps.

Une demande existe aussi pour les soies de pesanture moyenne, telles que les radiums.

On s'intéresse aussi à Lyon aux bordures imprimées. Pour les foulards, on choisit des bordures simples ou doubles, car une variété d'impressions étroites et larges.

On a produit des bordures variées pour orner les voiles, les chiffons et les tissus similaires, et leur vogue ne diminue pas.

En somme, on peut dire que sur le marché de Lyon, la production des soies imprimées est entièrement vendue; qu'on y refuse de nouvelles commandes pour livraisons de bonne heure et que les acheteurs achètent directement des distributeurs qui avaient prévu le mouvement actuel de la soie imprimée.

Certaines maisons parisiennes de modèles offrent des taffetas de fantaisie. Les dessins en sont généralement à raies. Les tissages sont principalement employés pour les vêtements d'extérieur. Les soies changeantes sont employées pour les doublures et et en combinaisons et, dans les qualités plus pesantes, pour les manteaux habillés du soir.

Pour montrer l'importance du mouvement des soieries à l'étranger, on peut faire remarquer que les satins double largeur se vendent bien à Londres.

Le marché de Londres a aussi donné des commandes de soies imprimées, de voiles de soie et de marquises.



L'AVENIR DE LA CULTURE COTONNIERE EN CHINE

On connaît les progrès faits en Chine dans cette partie de la mise en valeur du sol; d'après des rapports récents, d'après les appréciations de planteurs des Indes,

les conditions sont en ce moment des plus favorables pour faire augmenter en Chine la production cotonnière.

On prétend que, si la Chine voulait cultiver des cotonniers dans les anciens champs d'opium, sans emploi actuellement, la production serait suffisante pour alimenter l'industrie locale et même pour faire de l'exportation. D'après M. Manmondas Ramji, président de la "Bombay Millowners Association", le nombre de filatures et de tissages augmentant en Chine, ce pays sera d'ici à dix ans capable de produire assez de coton pour réduire les importations au minimum.

La Chine est un pays qui convient particulièrement à cette culture; mais on estime qu'il faut une collaboration entre Chinois et étrangers pour mener à bien la culture et l'industrie cotonnières de grand avenir.

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

La Chambre de Commerce du District de Montréal a repris mercredi, le 11 décembre, ses séances habituelles. C'était la dernière séance avant la nomination des candidats aux diverses fonctions.

A ce propos, disons que le Président, M. O. Perrault, est absolument ferme dans sa résolution de ne pas accepter de présider à nouveau aux délibérations de la Chambre, malgré toute la pression exercée sur lui pour le faire revenir sur sa décision première.

L'ouverture de la séance M. O. S. Perrault, a félicité les membres présents d'être venus en aussi grand nombre à la reprise des séances. "J'ose espérer, dit-il, que, par votre présence assidue aux séances subséquentes vous prouverez l'intérêt et le dévouement que vous portez à notre institution. Ainsi, d'un commun accord, nous travaillerons à la solution des questions qui font l'objet des études de notre Chambre."

M. Thomas Côté, qui devait donner à cette séance, une conférence sur l'Exposition de Bruxelles, s'est excusé par lettre de l'impossibilité dans laquelle il se trouvait de remplir sa promesse et a remis à plus tard la date de sa conférence projetée.

Sur proposition de F. Fred. C. Larivière, une résolution de condoléances est adoptée à la suite de la mort de M. J. D. Leduc, l'un des membres de la Chambre.

Il est donné communication de divers avis et lettres, entre autres; d'un avis que la Commission des Chemins de fer siégera au Palais de Justice le 23 de ce mois; d'une lettre annonçant que la Convention Forestière aura lieu à Québec les 18, 19 et 20 janvier courant; d'une lettre de la "City Improvement League" invitant les membres à assister à une conférence qui aura lieu le 23 de ce mois au

L'Elasticité

Est la note dominante de l'Ajustage des
Sous-Vêtements et du Confort qu'ils procurent

LE TISSU, MARQUE

"Ellis"

EST le plus ÉLASTIQUE qui
soit fait au Canada.

LE TISSU, MARQUE

"Ellis"

CONVIENT particulièrement à
la confection des sous-vêtements
Combinaison ou Unions ; mais il
est aussi avantageux pour les
Corps et Caleçons.

Des clients satisfaits sont notre recommandation

Ellis Underwear Co., Hamilton,
Canada.

Représentant à MONTREAL : W. E. W. WATSON.

PRINTEMPS 1911

Département des Etoffes à Robes.

Rayures fines (Hair Line) en Bleu Marine et Blanc,
Noir et Blanc, et Crème et Blanc.

-- Bonnes Marchandises en Serges et Panamas --

Employez nos Stocks bien Assortis.

Seuls agents pour les Etoffes à Robes de Priestley, les
leaders des Départements d'Etoffes à Robes des princi-
paux magasins du Canada entier. -- -- -- -- --

GREENSHIELDS LIMITED, MONTREAL.

Board of Trade, M. O. S. Perrault est prié de représenter la chambre dans cette circonstance.

Étaient présents à l'assemblée: MM. O. S. Perrault, président; Fred. C. Larivière, 1er vice-président; Geo. Gonthier, trésorier; C. H. Catelli, G. Boivin, Isaïe Préfontaine, D. Masson, L. J. A. Surveyer, D. Parizeau, Jos. Constant, Jos. Fortier, J. B. A. Lanctôt, A. A. Granger, T. Charpentier, A. Dumont, A. Ghysens, A. A. Labrecque, Alex. Prud'homme, A. N. Brodeur, A. H. Hardy, J. T. Armand, Arthur Godin, J. O. Labrecque, Louis Perron, J. L. Coutlée, Lambert de Roode, F. Bourbonnière, C. R.

L'assemblée régulière du mercredi 21 Décembre, M. U. J. Ledoux, un de nos compatriotes très distingués, établi aux États-Unis, a été présenté à la Chambre par M. O. S. Perrault, président.

M. Ledoux a été successivement consul des États-Unis à Trois-Rivières, à Bordeaux (France) et à Prague (Autriche). Il est membre du Comité permanent des Congrès Internationaux des Chambres de Commerce. C'est en cette dernière qualité plus spécialement qu'il est venu au Canada où il a fait plusieurs conférences.

À la Chambre de Commerce de Montréal, il a parlé de la "Fédération des hommes d'affaires". À la suite de sa conférence très appréciée et que nos lecteurs ont certainement lue dans les journaux quotidiens, M. Ledoux a invité les membres de la Chambre de Commerce au Congrès des Chambres de Commerce qui aura lieu à Boston en 1912.

Le conférencier a reçu les félicitations ainsi que des remerciements du président, M. O. S. Perrault, de l'ancien président, M. Isaïe Préfontaine et de M. F. C. Larivière, 1er vice-président.

M. F. C. Larivière, a prié ensuite M. O. S. Perrault, au nom de ses collègues, d'accepter un second terme de la présidence de la Chambre. M. Larivière fait observer que l'acceptation de M. Perrault ne ferait que perpétuer la coutume établie que le président reste en fonctions pendant deux années consécutives. Les remarques de M. Larivière sont fortement appuyées par M. Armand Chaput, qui fait l'éloge de M. O. S. Perrault.

M. Perrault remercie les membres de la Chambre des marques de confiance et d'estime qu'il reçoit d'elle, mais décline un honneur que ses occupations lui empêchent d'accepter une seconde fois.

M. C. H. Catelli, après avoir critiqué les demandes exagérées des fermiers de l'Ouest dans leur délégation à Ottawa, demande la formation d'un comité qui étudierait les questions soulevées par eux.

Étaient présents à l'Assemblée:

MM. O. S. Perrault, président, F. C. Larivière et Armand Chaput, vice-prési-

dents; G. Boivin, C. H. Catelli, D. Masson, Isaïe Préfontaine, Ludger Gravel, Joseph Fortier, L. J. A. Surveyer, Louis Perron, Dr J. C. Poissant, H. Laporte, L. J. Rivet, A. E. Labelle, J. D. Couture, J. T. Armand, A. H. Hardy, Hercule Dupré, A. E. Lalonde, U. J. Ledoux, A. P. Frigon, Adélaré Fortier, J. H. L. Marcell, J. A. Frigon, Dr Z. Renaud, J. A. E. Gauvin, Arthur Villeneuve, L. de Roode, J. Bourbonnière, C. R.

* * *

La Chambre de Commerce a eu mercredi le 18 de ce mois une séance pour la mise en nomination des candidats aux diverses fonctions d'officiers et de conseillers pour l'année 1911.

M. O. S. Perrault, présidait. Après avoir brièvement expliqué les formalités à remplir pour la mise en nomination et l'élection des candidats, il invita le secrétaire à lire les règlements y relatifs.

Une proposition est faite offrant la candidature de la présidence à M. Fred. C. Larivière, 1er vice-président. Cette proposition est signée par MM. Isaïe Préfontaine, président de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec; L. E. Geoffroin, l'hon. Alphonse Desjardins, Joseph Contant et D. Masson, ex-présidents de la Chambre; Armand Chaput, A. P. Frigon, J. P. Mullarky, Geo. Gonthier, Ludger Gravel, W. U. Boivin, A. A. Granger, T. Charpentier, J. B. A. Lanctôt.

Aucun autre candidat n'étant mis en nomination pour la présidence, M. Fred. C. Larivière est déclaré élu président par acclamation.

Ont été également élus par acclamation: 1er vice-président, M. Armand Chaput; 2e vice-président, Lt.-Colonel Labelle; trésorier, M. Geo. Gonthier et secrétaire, M. Fortunat Bourbonnière, C.R.

Les candidats mis en nomination pour le conseil sont messieurs W. U. Boivin, L. J. Tarte, J. P. Mullarky, Alex. Michaud, C. E. Martin, A. A. Larocque, J. T. R. Laurendeau, A. S. Lavallée, Oct. Lemay, Narcisse Beaudry, S. D. Joubert, J. A. E. Gauvin, L. O. Grothé, A. A. Labrecque, A. H. Hardy, Alph. A. Granger, Ludger Gravel, J. O. Gareau, A. P. Frigon, Adélaré Fortier, Jos. Filiatrault, J. G. A. Filion, F. B. Drouin, J. Daoust, U. H. Dandurand, L. O. D'Argencourt, Arthur Décaré, Emilien Daoust, Trefflé Charpentier, Arthur Berthiaume, Trefflé Bastien, R. Prieur, Alph. Renaud, L. N. Veilleux, Alexandre Desmarceau.

Le Président, M. O. S. Perrault, en présence du nombre de candidats pour le Conseil, fait les déclarations suivantes:

"Plus de 20 candidatures étant présentées, il y aura votation au scrutin secret suivant les règlements; cette votation aura lieu le ou avant lundi le 6 février prochain.

"Chacun des candidats mis en nomi-

nation recevra un avis officiel de la proposition de son nom, et au cas où quelcun-uns d'entre eux croiraient devoir décliner l'honneur de la candidature, ils sont priés de faire connaître leur refus par écrit au Secrétaire de la Chambre, autrement leur silence serait interprété comme une acceptation de la candidature."

Puis il ajoute:

"Je vous félicite du choix que vous venez de faire dans la personne des officiers de la Chambre. MM. Larivière, Chaput et Gonthier ont fait leurs preuves au cours de l'année qui vient de s'écouler. Il est donc inutile pour moi d'insister davantage sur leur valeur.

"Quant à M. le lieutenant-colonel Labelle, nommé à la charge de 2ème vice-président, il est également trop connu de vous pour qu'il me soit nécessaire de faire son éloge. La position qu'il occupe si avantageusement depuis plusieurs années dans le haut commerce de cette ville lui a mérité la confiance que vous venez de lui témoigner et dont il saura, je n'en ai aucun doute, se rendre digne.

"Avec de tels officiers, notre Chambre ne pourra qu'avancer dans la voie du progrès et rendre ainsi au public les services qu'il en attend."

MM. Larivière, Chaput, Gonthier et F. Bourbonnière, C.R., ont tour à tour remercié les membres de la Chambre de la confiance qu'ils leur témoignaient en les élevant aux postes d'honneur de la Chambre.

Assistaient à l'assemblée d'hier: MM. O. S. Perrault, président; Fred. C. Larivière, 1er vice-président; Armand Chaput, 2ème vice-président; Geo. Gonthier, trésorier; C. H. Catelli, Hon. Alph. Desjardins, Fos. Fortier, Lt.-Col. A. E. Labelle, Isaïe Préfontaine, A. P. Frigon, Ludger Gravel, Alph. Champagne, A. N. Brodeur, A. H. Hardy, L. E. Jalbert, L. N. Villeneuve, W. U. Boivin, J. C. Giasson, J. Filiatrault, Paul G. Ouimet, A. Dumont, Emile Rolland, J. C. G. Contant, L. E. Geoffroin, A. A. Granger, Idor Larivière, O. P. de Montigny, Dr Z. Renaud, A. N. T. Chamberland, Alex. Prud'homme, Oct. Laurence, Albert Moquin, Arthur Villeneuve, T. Charpentier, Chs. J. Béland, T. Lafleur, Jos. Bagenais, L. de Roode, et le Secrétaire.

LES FERMIERS DE L'OUEST ET LEURS EXIGENCES

Il y a quelque temps une délégation comprenant 800 fermiers du Canada, la plupart venant de l'Ouest, se sont rendus à Ottawa pour présenter au gouvernement fédéral les demandes de l'Association des Producteurs de Grains, représentant 40,000 fermiers et un capital de

AVEZ-VOUS OUBLIÉ QUELQUE CHOSE

■■■■■■■■ POUR VOTRE COMMERCE DU PRINTEMPS ? ■■■■■■■■

Dans ce cas, nous désirons que vous nous le fassiez savoir: Nos représentants sont maintenant en route avec un bon approvisionnement d'échantillons pour vous fournir les lignes de marchandises que vous n'avez pas encore achetées.



Essayez Notre Département Des Commandes En
Nous Donnant Un Ordre Par Lettre. ➤ ➤

JOHN M. GARLAND SON & CO., OTTAWA,
CANADA.

NOUS OFFRONS aux marchands des Provinces
Maritimes des assortiments considérables pour leur
choix, de bonnes valeurs et un bon service.

Nous demandons leur clientèle.

Un ordre donné à un de nos représentants ou en-
voyé directement à nous, recevra notre attention prompte
et soigneuse.

VASSIE & COMPANY, LIMITED

Marchands en Gros de Nouveautés et Lainages. St. John, N.B.

\$300,000,000. Les fermiers demandent notamment:

I.—Le libre échange réciproque entre le Canada et les Etats-Unis en matière de produits horticoles, agricoles et d'élevage, d'engrais, de combustible, d'huile d'éclairage et de graissage, de produits de la pêche et de la forêt ainsi qu'en instruments agricoles, véhicules mécaniques et leurs pièces détachées.

II.—Octroi à l'Angleterre d'un rabais de 50 p.c. sur le tarif général pour ses produits et réductions graduelles de manière à obtenir le libre échange intégral avec la Grande-Bretagne dans les dix ans. En même temps, tout avantage accordé aux Etats-Unis dans le traité de réciprocité proposé s'étendrait automatiquement à la Grande-Bretagne.

III.—Construction et exploitation par l'Etat d'une ligne de chemin de fer se rendant à la Baie d'Hudson.

IV.—Rachat et exploitation par l'Etat des éleveurs à grains à Fort William et à Port Arthur et établissement par l'Etat d'autres éleveurs à des points terminés.

V.—Création d'établissements aux frais du public pour l'abattage et la préparation des viandes en vue d'augmenter le commerce d'exportation.

VI.—Passation d'une loi autorisant la formation de Sociétés Coopératives de Consommation.

Les fermiers, dans leurs demandes, n'ont en vue que leur propre intérêt qui passe avant celui du pays. Les progrès du Canada, le développement de ses ressources, de ses industries et de son commerce ne les émeut guère.

Ils veulent le retrait des droits sur tout ce qu'ils consomment ou emploient. Ils n'ont aucun souci des revenus du gouvernement qui peuvent diminuer, mais ils savent bien réclamer des faveurs qui augmenteraient les dépenses fédérales.

Les fermiers semblent ignorer qu'il ne se produit pas que du grain au Canada. Ils font bon marché des autres industries manufacturières et les sacrifieraient volontiers pour dépenser quelques piastres de moins par année. Pour les satisfaire, il faudrait changer complètement la politique fiscale du pays et ruiner nos propres industries. Insensés qui ne voient pas que le jour où nos industries domestiques seraient ruinées, les industries étrangères seraient maîtresses de nos marchés et nous vendraient leurs produits aux prix qu'elles fixeraient elles-mêmes, sans s'occuper des crialleries des fermiers de l'Ouest, cette collection d'égotistes mal avisés.

Ces jours-ci ont le droit de travailler et de vivre au même degré que les fermiers. Ce serait une politique criminelle que de favoriser la production étrangère au détriment de l'industrie nationale.

Beaucoup d'Américains se sont établis dans l'Ouest depuis quelques années. Ils semblent mener les fermiers et leur dicter une politique américaine et anti-canadienne. L'Est canadien ne compte pas pour eux; leur frontière, de ce côté, s'arrête à la ligne qui sépare le Manitoba de la province d'Ontario, mais ils supprimerait volontiers toute barrière du côté du Sud.

Plusieurs des demandes des fermiers nous montrent qu'ils versent dans le socialisme, le socialisme d'Etat. Nous ne voulons pas plus la nationalisation des éleveurs que des chemins de fer et nous ne voyons pas bien l'Etat faire le commerce des viandes et l'abattage des animaux, de façon à éviter aux fermiers toute perte ou tout risque possible. Si les fermiers ont besoin des éleveurs, du chemin de fer et d'un établissement d'abattage et de préparation des viandes, qu'ils créent eux-mêmes ces entreprises à leurs propres dépens et non aux frais de la population de l'Est du pays dont ils provoqueraient la ruine, si le gouvernement prêtait une oreille à toutes leurs doléances.

ASSOCIATION DES FEMMES D'AFFAIRES DE MONTREAL

Jeu, le 15 décembre dernier, a eu lieu au Monument National, l'inauguration des séances officielles de "l'Association des femmes d'affaires de Montréal," de création récente. Cette Association est affiliée à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

A cette première réunion assistaient un bon nombre de personnes ayant fait leur marque dans le commerce et l'industrie. A Madame Guérin-Lajoie revint l'honneur de faire le discours d'ouverture dont l'éloquence fut soulignée par de nombreux applaudissements.

M. O. S. Perrault, Président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, dans une conférence très instructive, indiqua l'objet des Chambres de Commerce, leur fonctionnement, leurs travaux, etc.

Il félicita chaleureusement les femmes d'affaires de leur idée de former une Association. Ne pouvant donner en entier la conférence de M. O. S. Perrault, nous citerons au moins sa péroraison:

"Nous vivons dans un siècle de progrès indiscutable. — Les découvertes de la science en tous genres ne se comptent plus. — L'industrie accomplit tous les jours des merveilles. — Pourquoi s'étonnerait-on que les idées subissent aussi une orientation nouvelle, et que par suite, surgissent des Associations comme celle que nous inaugurons aujourd'hui? Les

besoins nouveaux ne créent-ils pas des obligations nouvelles? Puisque les femmes qu'on appelle quelquefois "le sexe faible" mais qui, en bien des circonstances, sont plus énergiques que nous) subissent involontairement le contrecoup des événements malheureux qui atteignent parfois leur mari, leur père ou leur frère, n'est-il pas juste qu'elles sentent le besoin de s'unir pour se protéger mutuellement?"

"Avec l'intuition qui les caractérise et la connaissance exacte des détails qu'elles possèdent, il est certain qu'en maintes circonstances, elles réussiraient sans aucun doute.

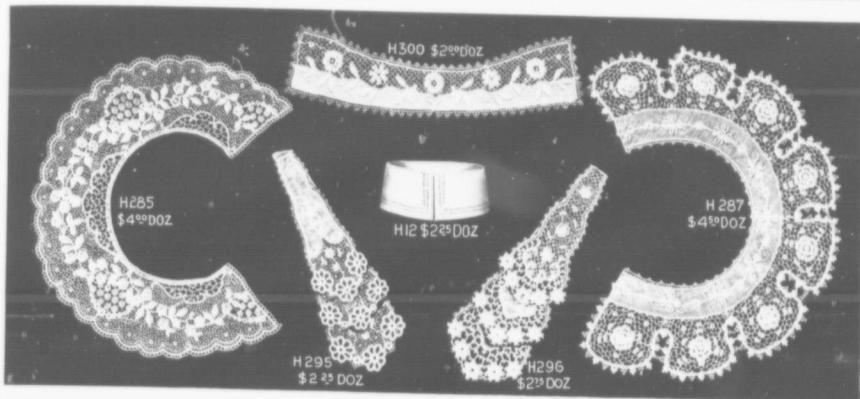
"Les membres de votre Fédération s'accordent, je crois, à reconnaître que toutes les carrières masculines ne peuvent convenablement être ouvertes aux femmes. Pour ma part, je craindrais trop pour elles les heurts et les conflits dont leur délicatesse innée aurait à souffrir; mais j'appuie de toutes mes forces tout mouvement ayant pour but de protéger leurs intérêts. Je ne conçois pas très bien qu'elles puissent s'intéresser à ce que des navires d'un très fort tonnage remontent le Saint-Laurent et à ce que la construction d'une cale-sèche se fasse à Montréal plutôt qu'à Québec, mais je crois que des questions telles que la diminution des taxes municipales, — des licences d'hôtels, — des maisons de jeux, — de la loi de faillite, voire même de l'Exposition ne les laisseraient pas indifférentes.

"Aussi, est-ce de tout coeur que je vous dis: "C'est avec bonheur que nous vous tendons la main puisque nous marchons vers le même idéal et que votre douce influence se fait heureusement sentir dans nos foyers, dont vous êtes les reines; apportez-nous le concours éclairé de vos conseils et de vos bonnes volontés, afin que nos efforts réunis tendent vraiment à démontrer que "L'UNION FAIT LA FORCE" et que de l'échange des idées jaillit la lumière."

Madame Bouthillier fit un rapport intéressant des réunions préliminaires et du programme à suivre dans l'entreprise immédiate des travaux d'études nécessaires au bon fonctionnement de cette importante Association.

Enfin eurent lieu les élections dont voici les résultats: Présidente, Mme Bouthillier; vice-présidentes, Mme Chouinard et Mlle Champagne; secrétaires, Mmes Pinoteau et Michaud; trésorière, Mlle Bousquet; auditrices, Mmes Terroux et Paquette; conseillères, Mmes Teasdale, Bessette, Asselin, Mlles Delisle, Brunet.

Les assemblées régulières auront lieu le deuxième mercredi de chaque mois et seront annoncées dans les colonnes de la Fédération.



Nos Voyageurs sont sur leurs territoires respectifs, avec **Un Nouvel Assortiment d'Articles de Cou, Ceintures et Ruches pour Dames.** Laissez-les vous montrer le Nouveau "Froncis Rainbow." Ce sera une forte ligne.

R. D. Fairbairn Co., Limited,

107, rue Simcoe, Toronto, Ont.

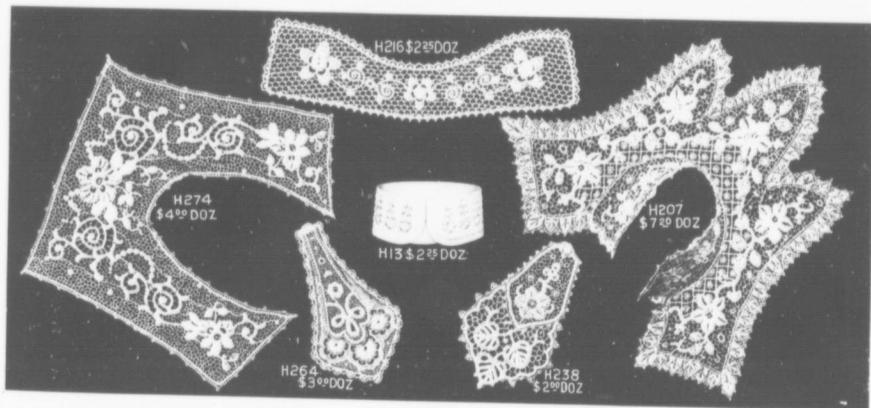
Président: Rhys D. Fairbairn.

Vice-Présidents: F. J. Knight, W. C. Cliff.

Les gravures représentent une bonne variété provenant de notre cédj artement d'importations, dont les échantillons sont maintenant prêts.

Nous avons en Stock notre Ligne pour le Printemps 1911.

JABOTS, COLS ET EMPIÈCEMENTS EN DENTELLE ET COLS EN TOILE.



Etoffes à Robes de Priestley

— POUR LE PRINTEMPS 1911. —

De nouvelles lignes d'Étoffes à Robes de Priestley pour le Printemps, en belle collection générale, la meilleure dans notre histoire, sont maintenant entre les mains de nos voyageurs.

Le moyen le plus sûr d'augmenter vos affaires en Étoffes à Robes est de mettre au premier rang les Étoffes Priestley.

Quelques-unes des nouvelles étoffes d'accord avec les indications de la mode :

Rayures Fines (Hair Line) en Effets Nouveaux et Nets.

Etoffe Acadia pour Costumes Etoffe Egmont pour Costumes
Etoffe Cedar pour Costumes Etoffe Bengal pour Costumes
Etoffe Abbey pour Costumes

Rayures Fines (Hair Line) En Mohair et Lustrés.

Mohair Rigby. Rayé Fin Mohair Belmont. Rayé Fin
Mohair Chelsea. Rayé Fin

Popeline Madras Natté de Couleur Fabrique Coral

Les Étoffes Noires de Priestley

seront incontestablement en forte demande.

Ottoman Véronese Cordé Rainham Résilda Caméléon
Résilda Granulé Mongolia en Laine Drap Canton

LES VOILES AURONT UNE FORTE VENTE

SEULS AGENTS POUR LES TISSUS DE PRIESTLEY

Greenshields Limited, Montreal